Sauvegarde
Val d'Oise

RAPPORT ANNUEL

2025

La Sauvegarde du Val d'Oise

Une association en mouvement

2 rue du Lendemain
95800 Cergy
sauvegarde-95.fr

RAPPORTS D'ACTIVITÉ 2025

- **Pôle Milieu Ouvert - SAEMO • TDC • SEAG • EMEF**
- **Pôle Hébergement - DHAE • SAF**
- **Pôle Prévention Insertion - SPS**
- **Pôle Justice -Évaluation - SIE • ACEPE**
- **Service transversal - Justice Restaurative**

Sommaire

01 **Mot du Président du Conseil d'Administration**

02 **Mot du Directeur Général**

PÔLE MILIEU OUVERT

03 **SAEMO**
Service d'Assistance Éducative en Milieu Ouvert

04 **TDC**
Tiers Digne de Confiance — Aux cœurs des liens

05 **SEAG**
Service Éducatif d'Aide à la Gestion

06 **EMEF**
Espace de Médiation Éducative et Familiale

PÔLE HÉBERGEMENT

07 **DHAE**
Dispositif d'Hébergement et d'Accompagnement Éducatif

08 **SAF**
Service d'Accueil Familial

PRÉVENTION INSERTION

09 **S.P.S**
Service de Prévention Spécialisée

JUSTICE-ÉVALUATION

10 **SIE**
Service d'Investigation Éducative

11 **A.C.E.P.E**
Accueil Conseil Écoute Parents Enfants

SERVICE TRANSVERSAL

12 **Justice Restaurative**
Action transversale à tous les pôles

PÔLE INSERTION

13 **Pôle Insertion**
Ateliers Chantiers d'Insertion — ACI

ACTIVITÉS TRANSVERSALES

14 **Le Comité Consultatif d'Éthique**
Le bilan du CSE Central 2025

BILAN SOCIAL

01 Mot du Président du Conseil d'Administration

RAPPORT MORAL

Exercice 2025

Préambule

Deux rapports publiés en 2025 cadrent ce rapport moral. La DREES a mesuré l'état du système de protection de l'enfance au 31 décembre 2023 : 396 900 mesures d'Aide Sociale à l'Enfance étaient en cours, soit 51 % de plus qu'en 1998, pour 11 milliards d'euros de dépenses publiques. La commission d'enquête de l'Assemblée nationale, dans son rapport n° 1200 du 1er avril 2025, a tranché : le système est en « fin de course », et appelle à changer de logique à travers 92 recommandations. Ce que nous faisons dans le Val d'Oise, comment nous avons traversé 2025 et pourquoi, prend son sens dans ce contexte national.

> *396 900 mesures d'ASE en cours fin 2023 (+ 51 % depuis 1998) · 11 milliards d'euros de dépenses publiques · 92 recommandations parlementaires (avril 2025) · plus de 5 000 personnes accompagnées par La Sauvegarde du Val d'Oise en 2025*

Notre année 2025

Plus de 5 000 enfants, jeunes et familles ont été accompagnés en 2025, des enfants placés en urgence aux jeunes en voie d'autonomie, des familles suivies à domicile aux adultes en insertion professionnelle. La pression a été plus forte qu'en 2024 : la hausse nationale des accueils, documentée par la DREES, se traduit chez nous par des listes d'attente plus longues et des situations plus dégradées à l'entrée dans nos dispositifs. Nos équipes, de jour comme de nuit, ont tenu.

Le bureau renouvelé en juin 2025 a engagé trois priorités : la réécriture du projet associatif, la consolidation de la gouvernance interne, et le renforcement de nos relations avec nos financeurs et partenaires.

La cession de la Maison Russe a été l'une des décisions les plus lourdes de l'année. Les financeurs publics s'étaient désengagés des activités qui s'y déployaient ; rouvrir le site dans des conditions dignes aurait exigé des travaux très importants sans renoncer à d'autres priorités. Le Conseil d'administration a choisi de concentrer les ressources de l'association sur nos missions premières.

La situation financière se redresse, portée par l'optimisation des achats, l'excédent dégagé par la cession de la Maison Russe, un nouveau rythme de versements du Département, et le retour progressif à l'équilibre de nos Ateliers et Chantiers d'Insertion.

La rénovation de nos maisons d'accueil a démarré : les travaux du FAO et du foyer Maéva sont financés et planifiés, et le projet du foyer Odyssée, pour adolescentes et jeunes filles en situation de protection, a reçu l'accord de principe de nos partenaires.

2025 a aussi été une année de départs et d'arrivées. Des collaborateurs et des administrateurs qui avaient contribué à bâtir l'association depuis longtemps sont partis ; des talents nouveaux ont rejoint nos équipes. Ces transitions ont été gérées sans jamais interrompre le service rendu aux personnes accompagnées.

Ce que les recommandations parlementaires nous demandent

Les 92 recommandations s'articulent autour de cinq axes : gouvernance, prévention, modes d'accueil, droits des enfants, et décloisonnement entre santé, handicap et éducation. Plusieurs relèvent directement de notre responsabilité de gestionnaire, et nous avons déjà engagé des actions concrètes : renforcement des interventions en milieu ordinaire, rénovation des espaces de vie collective, accompagnement soigneux des transitions d'équipes,

partenariats renforcés avec la justice, l'Éducation nationale et la santé. D'autres recommandations, comme la loi de programmation quinquennale financée par un fonds dédié de la branche Famille, dépendent de décisions que l'État doit prendre. Nous travaillerons avec le souci d'une exigence toujours soucieuse du denier public, entre autres, avec le Conseil départemental du Val d'Oise dans les prochains mois et les prochaines années.

Il serait malhonnête de laisser entendre que la mise en œuvre de ces recommandations dépend de notre seule volonté. La loi de programmation quinquennale demandée par la commission, financée par un fonds dédié et non fongible de la branche Famille, est une condition nécessaire pour que les associations puissent planifier leurs actions dans le temps long qu'exige la prise en charge d'un jeune jusqu'à son intégration dans la vie active. Un enfant de 4 ans accompagné l'est pour 14 voire 17 ans. Il mérite cet investissement sécurisé dans la durée

> *« Il faut un changement systémique, non pas des ajustements mineurs. » — Isabelle Santiago, rapporteure de la commission d'enquête parlementaire, Assemblée nationale, avril 2025*

Le projet associatif 2027-2032

Notre projet associatif a été écrit dans un monde qui n'est plus tout à fait celui d'aujourd'hui. Les cinq axes de la commission parlementaire, gouvernance, prévention, conditions d'accueil, attractivité des métiers et droits des enfants placés, sont précisément les questions que nous devons nous poser pour les cinq prochaines années. Le processus sera construit avec les équipes de terrain, les partenaires institutionnels et les personnes accompagnées.

Période	Étape
Printemps 2026	Diagnostic partagé : consultation des équipes de terrain, état des lieux des pratiques actuelles.
Été–Automne 2026	Exploration collective : ateliers avec les personnes accompagnées et les partenaires, regards extérieurs (programme québécois « Agir tôt », modèles nordiques).
Printemps 2027	Rédaction participative : consolidation des contributions, arbitrages, formulation des engagements 2027–2032.
Juin 2027	Validation en Assemblée Générale et lancement officiel de la période 2027–2032.

Pour conclure

L'arbre de notre logo dit quelque chose de juste. Les racines, nos décennies d'existence et nos valeurs fondatrices, nous tiennent droits quand le vent force. Les branches sont nos équipes, qui s'adaptent chaque année aux besoins. Les feuilles sont les 5 000 accompagnements du quotidien.

2025 a été une année exigeante, marquée par des décisions difficiles et des départs après de longues contributions. Les deux rapports publiés en 2025 nous confirment que nous ne sommes pas seuls dans cette situation, mais ils nous disent aussi que l'attente n'est pas une option. Certaines recommandations dépendent du législateur. D'autres relèvent de nos propres choix d'organisation, et c'est sur ce terrain que nous avons la responsabilité d'agir sans attendre.

2026 sera l'année du projet. Celui de toutes et tous.

Ce rapport moral est le reflet du travail de l'ensemble des salariés, bénévoles, personnes accompagnées, partenaires et administrateurs qui font vivre La Sauvegarde du Val d'Oise chaque jour. Merci à chacune et chacun d'entre eux.

Vincent BURRUS, Président

Conseil d'Administration — La Sauvegarde du Val d'Oise
Juin 2026

Sources

DREES, Dossiers n° 131, juin 2025 (données au 31/12/2023). Accessible en ligne sur drees.solidarites-sante.gouv.fr.
Assemblée nationale, Rapport n° 1200, 1er avril 2025, rapporteure Isabelle Santiago. Accessible en ligne sur assemblee-nationale.fr.

02 Mot du Directeur Général

Tenir le lien

Dans les métiers qui sont les nôtres, il est une mission qui traverse toutes les autres : tenir le lien.

Tenir le lien avec un enfant qui ne croit plus aux adultes. Tenir le lien avec un adolescent qui cherche sa place. Tenir le lien avec des parents fragilisés par les difficultés de la vie. Tenir le lien avec des personnes éloignées de l'emploi, parfois de la société elle-même. Tenir le lien enfin entre les institutions, les partenaires et les professionnels qui œuvrent chaque jour au service de l'intérêt général.

L'année 2025 nous a rappelé à quel point cette mission est devenue essentielle.

Partout, nous observons une complexification des situations accompagnées. Les violences intrafamiliales demeurent nombreuses. Les souffrances psychiques touchent des publics toujours plus jeunes. Les précarités économiques fragilisent durablement les familles. Les ruptures sociales, scolaires ou professionnelles se multiplient. Dans le même temps, les attentes à l'égard des acteurs de la solidarité sont de plus en plus fortes alors même que les moyens disponibles se raréfient.

Face à ces réalités, la Sauvegarde du Val d'Oise a poursuivi son engagement avec détermination.

Au-delà des chiffres présentés dans ce rapport, ce sont des milliers de rencontres, d'accompagnements, d'interventions éducatives, de médiations, de projets collectifs et de parcours soutenus qui ont jalonné cette année. Derrière chaque mesure exercée, chaque jeune accueilli, chaque famille accompagnée ou chaque salarié en insertion, il y a une personne, une histoire, un avenir que nous contribuons collectivement à construire.

Cette capacité d'action repose avant tout sur les femmes et les hommes qui font vivre notre association. Je tiens à saluer l'engagement remarquable des professionnels de tous nos services. Dans un contexte souvent exigeant, ils démontrent chaque jour leur compétence, leur créativité, leur sens des responsabilités et leur attachement aux valeurs qui fondent notre projet associatif.

L'année écoulée a également confirmé la solidité de notre organisation. La stabilité de nos effectifs, la qualité du dialogue social, l'investissement dans la formation et le développement de nouveaux projets témoignent d'une association capable de se transformer tout en restant fidèle à sa mission.

Cette dynamique est également le fruit d'une gouvernance engagée. Je souhaite remercier chaleureusement les administrateurs de la Sauvegarde du Val d'Oise pour leur confiance, leur disponibilité et leur soutien constant. Dans un environnement de plus en plus complexe, leur implication constitue un appui précieux pour l'ensemble de l'association.

Je remercie également nos partenaires institutionnels, judiciaires, associatifs et financiers qui contribuent chaque jour à la réussite de nos actions. Les défis auxquels nous sommes confrontés dépassent les capacités d'un seul acteur. Ils exigent coopération, dialogue et responsabilité partagée.

Les années à venir continueront de mettre notre secteur à l'épreuve. Les tensions budgétaires, les difficultés de recrutement et l'évolution des besoins sociaux nous imposeront de nouvelles adaptations. Mais elles ne doivent jamais nous faire perdre de vue l'essentiel.

Notre raison d'être demeure inchangée : protéger les plus vulnérables, soutenir les parcours d'émancipation et permettre à chacun de trouver sa place dans la société.

C'est cette ambition qui nous rassemble.

C'est elle qui donne du sens à notre action.

C'est elle qui continuera de guider la Sauvegarde du Val d'Oise dans les années à venir.

Jean-Luc DEPEYRIS
Directeur Général
La Sauvegarde du Val d'Oise

PÔLE

MILIEU OUVERT

SAEMO · TDC · SEAG · EMEF



Mot du Directeur

L'année 2025 a été pour le pôle milieu ouvert une année de consolidation et d'engagement collectif. Dans un contexte social marqué par une complexification croissante des situations familiales, par la montée en puissance de problématiques telles que les violences intrafamiliales, les troubles du comportement chez les enfants, la précarité persistante ou encore les effets des séparations conflictuelles, l'ensemble des services du pôle a su maintenir un niveau d'engagement et de qualité d'accompagnement exemplaire.

Le pôle milieu ouvert regroupe quatre services complémentaires dont les missions couvrent un spectre large de la protection de l'enfance et de la prévention : le SAEMO, premier opérateur associatif d'AEMO du Val d'Oise ; le dispositif TDC, opérateur unique départemental pour l'accompagnement des placements chez un tiers digne de confiance ; le SEAG, qui garantit la protection des enfants au travers de mesures judiciaires d'aide à la gestion du budget familial ; l'EMEF, qui assure les visites en présence d'un tiers, la médiation familiale et les espaces rencontre. Chacun de ces services contribue, à son échelle, à garantir l'intérêt supérieur de l'enfant et à soutenir les familles dans leurs difficultés.

2025 a également été une année de structuration importante : arrivée d'un directeur adjoint et de six chefs de service au SAEMO, montée en charge rapide du dispositif TDC démarré fin 2024, réorganisation du SEAG avec regroupement des équipes, et ouverture de nouvelles permanences pour l'EMEF. Ces évolutions témoignent d'une dynamique associative vivante, engagée dans une amélioration continue de ses pratiques et de son organisation.

> *Ce rapport annuel du SAEMO rend compte de l'activité de nos quatre dispositifs : l'AEMO classique, l'AEMO Renforcée — unique dans le département — et le Dispositif Mineurs Victimes, unique en Île-de-France. Derrière chaque chiffre présenté dans ces pages se trouvent des enfants confrontés à des parcours fragilisés, et des professionnels mobilisés quotidiennement pour maintenir un cadre protecteur et soutenir les capacités parentales.*

Le service en chiffres — 2025

2 109 Mesures AEMO exercées	**118** Mesures AED	**+5 %** Progression vs 2024	**136** Salariés
54 Recrutements 2025	**131** Placements ordonnés	**62** Mineurs AEMO Renforcée	**82** Mineurs Victimes suivis

01 AEMO Classique

Points forts de l'année

- Gestion renforcée de l'activité : points hebdomadaires direction–chefs de service, déploiement d'un logiciel métier pour le suivi en temps réel des mesures.
- Coordination mensuelle avec l'ASE du Val d'Oise pour les demandes d'AED, dispositif apprécié des deux parties, permettant une orientation réactive selon les capacités des équipes.
- Montée en puissance du placement TDC : 21 placements en 2025, reconnus pour leur réactivité et l'intensité de l'accompagnement auprès du mineur et de sa famille.
- Renforcement de la gouvernance : arrivée d'un directeur adjoint et de 6 chefs de service
- Problématiques transversales en hausse : violences conjugales, conflits parentaux exacerbés, violences sexuelles sur mineurs, précarité sociale et instabilité résidentielle.
- TDAH/TSA : la fréquence croissante de ces situations dans les files actives, la mobilisation partenariale qu'elles exigent (CAMSP, SESSAD, pédopsychiatrie), et le lien avec les violences intrafamiliales lié à l'épuisement des familles face à l'insuffisance de l'offre spécialisée sur le territoire.
- Violences numériques : revenge porn, harcèlement en ligne, cybermenaces avec la double dimension victime/auteur chez les mineurs, et la nécessité du travail partenarial avec les établissements scolaires, la police et les associations spécialisées.

02 AEMO Renforcée

Créée en 2014, l'AEMO Renforcée est le seul dispositif de ce type dans le Val d'Oise. Alternative au placement, elle intervient sur tout le territoire départemental pour les situations les plus complexes ordonnées par le Juge des Enfants. L'équipe pluridisciplinaire propose un suivi hebdomadaire, une astreinte 365 jours/an jusqu'à 22h, et une présence le samedi.

Activité 2025

62	52	9 mois	21 mois
Mineurs pris en charge	Ordonnances prononcées	Délai moyen d'attente	Durée moy. d'accompagnement

Points forts & innovations

- 4 hébergements parent/enfants réalisés en 2025 (contre 1 en 2024) : évaluation des compétences parentales en conditions réelles, nuit entière avec l'éducatrice référente et l'auxiliaire de puériculture.
- Renforcement de l'équipe au 4e trimestre 2025 : cheffe de service à temps plein, arrivée d'une CESF à temps plein accompagnant 5 familles sur les aspects budgétaires.
- Activités collectives pour les enfants : ferme pédagogique, musée de l'Illusion, patinoire, atelier Halloween transversal avec l'équipe ETI (~20 enfants réunis).
- Ouverture partenariale active : DUNE (addictologie), La Cimade (parcours migratoires), Amicale du Nid, JAF de Pontoise, collectif la Lanterne (art & culture).
- Problématiques familiales majeures identifiées : négligences (26 situations), conflits parentaux (19), précarité (14), maltraitances physiques (13).

03 Dispositif Mineurs Victimes

Depuis 16 ans, l'équipe d'Argenteuil assure des AEMO spécifiques pour les mineurs victimes de violences sexuelles et/ou de violences graves commises dans un contexte intrafamilial. Le Val d'Oise est le seul département francilien à disposer de ce service — l'un des 5 existants en France. Financé conjointement par le Conseil Départemental et la PJJ, il repose sur une double référence mineur/famille.

Activité 2025

82	50	31	20 mois
Mineurs accompagnés	Nouveaux entrants	En attente au 31/12	Durée moy. de suivi

Points forts & rayonnement national

- Formation annuelle réalisée avec Linda TROMELEUE (CIVISE) : modes opératoires des auteurs — consolidation du corpus clinique. Formation complémentaire sur le contrôle coercitif (5×2h, Citoyens et Justice).
- Présentation du dispositif au CNAEMO 2025 (Courbevoie) — reconnaissance nationale de l'expertise Sauvegarde 95 en matière de violences intrafamiliales graves.
- Participation au comité de pilotage national sur les mineurs auteurs de violences sexuelles (Citoyens et Justice, 2 ans).
- Accompagnement de deux jeunes victimes au procès de leur proxénète — illustration de la complexité des parcours et de l'engagement exceptionnel des professionnels.

- Lancement du projet de refondation prévu en janvier 2026 : nouveau projet de service, révision de la convention multipartite, nouveau comité de pilotage avec le Tribunal pour Enfants.

04 Perspectives 2026

Développement des dispositifs

- Formation Guy Hardy (accompagnement des non-demandeurs) ouverte aux professionnels de l'ASE du Val d'Oise.
- Forum Soutien à la Parentalité (format Village, octobre 2026) : 100 familles AEMO + professionnels et partenaires du territoire.
- Développement des hébergements parent/enfants en AEMO Renforcée.

Organisation & qualité

- Mise en œuvre du projet de service du pôle, co-construit avec les équipes et les partenaires institutionnels.
- Déploiement d'AGEVAL (démarche qualité) et consolidation d'Octime (gestion du temps de travail).
- Dématérialisation progressive des documents et réaménagement des locaux d'Argenteuil et de Persan.

05 Actions collectives, séjours & activités éducatives

Les actions collectives, un levier éducatif à part entière

L'année 2025 confirme que les actions collectives ne sont pas de simples « sorties », mais constituent un levier éducatif majeur, complémentaire de l'accompagnement individuel. Elles offrent un espace de respiration et de tiers essentiel dans un cadre judiciaire souvent vécu comme contraignant, favorisent l'ouverture culturelle, le dépassement de soi et la rupture avec l'isolement, notamment pour les jeunes déscolarisés. Elles permettent également de croiser les regards entre professionnels sur une même situation, et de découvrir des facettes du jeune peu perceptibles en entretien individuel.

Séjours éducatifs

- Séjour éducatif dans le Morvan (équipe Argenteuil, Dispositif Mineurs Victimes) : 5 jours avec 8 jeunes victimes de traumatismes graves, 3 éducateurs et une psychologue. Groupes de parole autour du vécu, de la procédure pénale et de la place de victime. Activités de médiation corporelle et de reconnexion à soi. Ce séjour a permis de repérer des manifestations psychiques alarmantes et de consolider l'accompagnement.
- Séjour estival en Normandie (équipe ETI) : 5 jours au Mont-Saint-Michel, aquarium de Saint-Malo et accrobranche pour 8 jeunes. Axes : autonomie, gestion du quotidien collectif, ouverture culturelle. Première expérience de vacances pour plusieurs participants.
- Séjour estime de soi (équipe Osny) : 2 jours en octobre avec 5 adolescentes (13–16 ans), intervention d'une art-thérapeute. Le séjour a été un déclencheur : dans les semaines suivantes, plusieurs jeunes ont révélé des violences, demandé un placement ou exprimé un souhait pour elles-mêmes. Ce séjour a permis l'émergence du désir et de l'autorisation à s'exprimer dans un espace sécure.
- Mini-séjour bivouac dans le Vexin (équipe Taverny) : 2 jours et 1 nuit pour 2 familles, balade avec des ânes sur 4 km, préparation des repas, veillées. Objectifs : cohésion familiale, entraide, dépassement de soi, liens parent-enfant observés dans un cadre naturel et apaisant.
- Séjour « Au cœur de la parentalité isolée » (service de Villiers-le-Bel, Toussaint) : 4 jours dans un gîte en Normandie pour des mères isolées et leurs enfants. Rupture de l'isolement, lien entre familles, dépaysement en pleine nature. Temps collectifs sur le thème automnal (chasse aux bonbons, décoration de citrouilles), moments bien-être pour les mères (balade en forêt) et activités pour les enfants (création de masques, jeux de société). Retour très positif des familles et professionnels.

Activités sportives et de dépassement de soi

- Kayak (équipes Osny et ETI) : sorties collectives pour des groupes de 7 à 10 jeunes, découverte d'une activité physique inconnue pour la majorité, fort investissement dans la cohésion.

- Sorties à la mer (équipes Persan, Osny, ETI) : journées à Berck-sur-Mer, Fort-Mahon, Ault avec familles et jeunes isolés socialement. Sorties vélo (Osny et ETI) : 9 à 10 jeunes, boucles de 4h avec emprunt de vélos Sauvegarde, apprentissage des règles de circulation.
- Journée initiation au sport (équipe ETI, gymnase d'Éragny) : une trentaine de jeunes, basketball, tir à l'arc, rugby mixte éducateurs/jeunes, jeux de société (cultures du cœur). Accrobranche (équipe Villiers-le-Bel) : confiance, entraide, gestion des émotions.
- Escape Game (équipe Cergy) : pertinence éducative pour travailler la coopération, la gestion de la frustration et la résolution de problèmes. Sortie au parc Palomano (Osny) : 8 enfants (2–10 ans) avec leurs parents, univers de jeux d'imitation, tous repartis le sourire aux lèvres.

Activités culturelles et artistiques

- Ateliers d'éloquence (équipe Villiers-le-Bel, intervenant M. TAYA) : construire un avis critique, structurer sa pensée, s'exprimer à l'oral. Théâtre d'improvisation (Mme BHOILLAY, comédienne) : aisance relationnelle, expression émotionnelle, coopération. Ces ateliers ont eu des effets mesurables sur la confiance en soi.
- Atelier Rap et Consentement (projet pôle AEMO, intervenante Louisa Donna, chanteuse et psychologue) : écriture et enregistrement d'une production artistique collective autour de la notion de consentement. Action de prévention à forte plus-value, combinant support culturel et protection.
- Projet Deb'Art (équipe Cergy) : adolescents échangeant sur des thématiques sensibles (violences, harcèlement) via des supports numériques retranscrits sous forme artistique. Musée des arts forains, Cité des sciences de la Villette, musée de l'Illusion (équipes Cergy et AEMO R), sortie théâtre spectacle « L'Ombre de Tom » au festival « L'Île-de-France fête le théâtre ».
- Atelier éveil corporel dansé (Osny, vacances de février) : 5 enfants de 4–7 ans avec une chorégraphe, représentation finale en présence des parents. Les enfants se sont produits lors de la Fête du Printemps de la Sauvegarde 95. Projet dessin « Dessine ton année » et cartes de vœux pour un EHPAD — projet intergénérationnel (Villiers-le-Bel).

Soutien à la parentalité et actions communautaires

- Troc des familles (équipe Taverny) : action de redistribution annuelle de vêtements et objets en bon état aux familles en situation de précarité, clôturée par un goûter collectif. 100 % des familles invitées ont participé. Renouvelée à chaque période de vacances scolaires.
- Bourse aux vêtements, jouets et livres (Villiers-le-Bel, partenariat étudiants ENSUP) : collecte et redistribution aux familles SAEMO et SEAG, avec goûter fédérateur. Café des parents (Osny, Villiers-le-Bel) : espaces de parole informels pour les mères, soutien à la parentalité, réduction de l'isolement.
- Ateliers jeux parents-enfants (Osny) : 10 séances proposées, 8 effectives, 3 à 17 personnes par séance. Soirées Halloween (équipes Persan, Osny, ETI, AEMO R) : créations artistiques, ateliers pâtisserie, buffets conviviaux. L'événement transversal AEMO R / ETI a réuni une vingtaine d'enfants et parents.
- Sortie au château de Chantilly (Osny, décembre) : 8 jeunes de 7–12 ans, spectacle équestre autour de Noël, visite du château. Pique-nique au Parc de la Préfecture (ETI, juillet) : familles et professionnels réunis autour de jeux extérieurs. Sortie au cirque (ETI, 24 décembre) : une trentaine de personnes, enfants et parents.
- Ferme pédagogique (AEMO R) : visite avec pique-nique. Trampoline Park, patinoire, musée de l'Illusion à Paris, base de loisirs de Jablines (Villiers-le-Bel) : journée baignade, déjeuner, jeux extérieurs, travail sur la socialisation et le respect des règles.
- Projet BAO PAO 2025/2026 (ETI) : projet interdépartemental de rencontre entre publics de la Sauvegarde 95 et apprentis du CITVS autour du bao pao, instrument de musique africain. Objectif : lutter contre les stéréotypes et favoriser l'aller-vers. Présentation prévue lors de la Fête du Printemps 2026 de l'association.

L'année 2025 confirme la capacité du SAEMO à maintenir un haut niveau d'engagement au service des enfants et des familles du Val d'Oise, malgré un contexte de tensions institutionnelles et de complexification des situations accompagnées. La progression de l'activité, la diversité des dispositifs mobilisés et la qualité du travail partenarial témoignent d'une organisation solide et d'équipes résolument investies.

Les chantiers engagés pour 2026, projet de service, forum parentalité, développement de l'AEMO Renforcée et refondation du dispositif Mineurs Victimes, dessinent une dynamique d'amélioration continue au bénéfice des enfants protégés et de leurs familles.

Pôle Milieu Ouvert

TDC — Tiers Digne de Confiance

« Aux cœurs des liens »

Le service en chiffres — 2025

100 Mineurs en file active au 31/12	**89** Entrées dans le dispositif	**21** Sorties	**39** Évaluations réalisées
26 Renouvellements de mesures	**100** TDC dont 24 couples	**8** Réorientations vers l'ASE	**30h** Par évaluation (2 professionnels)

Contexte et cadre légal

Créé dans le cadre du schéma départemental de prévention et de protection de l'enfance 2023-2028 du Val d'Oise, le dispositif TDC est le seul opérateur retenu sur l'ensemble du département après appel à candidatures fin 2023. Il évalue et accompagne les placements d'enfants chez un tiers digne de confiance (art. 375 Code civil), en articulation étroite avec le Tribunal pour Enfants de Pontoise, le Conseil Départemental et l'ASE. Le dispositif est basé au Plessis-Bouchard, ville centrale du Val d'Oise, accessible en transports en commun.

Trois modalités d'action

- Évaluation des capacités d'accueil du TDC potentiel, réalisée conjointement par le travailleur social et la psychologue, environ 30h par situation, sur saisine de la CRIP.
- Accompagnement simple : suivi léger et régulier dans un environnement stable (travailleur social, psychologue, médiatrice familiale).
- Accompagnement renforcé / AEMO spécifique TDC : situations complexes et enfants de moins de 3 ans, avec VPT parents/enfant et astreinte 7j/7 jusqu'à 22h.

Équipe pluridisciplinaire

- Référents éducatifs coordonnant le Projet Pour l'Enfant (PPE), 5 postes pourvus sur 9 prévus fin 2025, 1 embauche en janvier 2026.
- 2 psychologues apportant leur analyse clinique en soutien aux éducateurs.
- CESF (depuis octobre 2025), médiatrice familiale, auxiliaire de puériculture, 2 secrétaires, agente de service, cheffe de service.

01 Activité et profil des situations

En 2025, les nouvelles mesures relèvent désormais toutes de l'AEMO spécifique TDC (66 %), l'accompagnement simple (30 %) étant en régression au profit du cadre judiciaire. Cette évolution traduit l'orientation du TPE vers un accompagnement éducatif plus structurant, mieux compris des TDC, des parents et des enfants. 93 des 100 mineurs suivis résident dans le Val d'Oise, 7 hors département. L'ensemble des 10 cabinets du TPE de Pontoise est représenté.

Profil des 100 mineurs (31/12/2025)

- 0 à 3 ans : 7 enfants (4 filles / 3 garçons)
- 4 à 10 ans : 39 enfants (17 filles / 22 garçons)
- 11 à 15 ans : 36 enfants (21 filles / 15 garçons)
- 16 à 18 ans : 18 enfants (9 filles / 9 garçons)
- 10 dossiers MDPH ouverts, 2 en cours
- 100 % des enfants scolarisés selon leur âge

Profil des 100 TDC

- 24 TDC exercent en couple, les deux ayant le statut de TDC
- 31 % des TDC ont des enfants vivant encore à leur domicile
- 50 % de grands-parents, 30 % d'oncles et tantes
- 24 % ne formulent pas de demande spontanée mais apprécient l'aide proposée
- Besoins financiers et administratifs : 31 % des besoins repérés
- 49 % des relations parents/TDC jugées bonnes par les professionnels

Problématiques à l'origine des placements

Les situations de négligences et carences parentales constituent la cause principale (46 situations), souvent multifactorielles. L'absence du parent (décès, incarcération, rejet, éloignement géographique) représente une part significative. Le handicap ou les troubles psychiques des parents, les troubles psychologiques des parents (29 situations), la précaité (22 situations) et les addictions (17 situations) sont également très présents. Malgré des situations souvent lourdes, 29 % des parents restent impliqués dans le travail éducatif.

Impacts chez les enfants confiés

- Troubles psychologiques et psychosomatiques : 44 % des enfants (les plus fréquents).
- Troubles relationnels et comportementaux : 33 %.
- Troubles cognitifs : 23 %.
- Seuls 20 % bénéficient d'un suivi psychologique à ce jour, sensibilisation des TDC en cours.
- 8 réorientations vers l'ASE en 2025 : conduites prostitutionnelles et délinquance grave dépassant les capacités du TDC.
- Épuisement de certains TDC pouvant aller jusqu'à des formes de violence psychologique, conduisant à l'arrêt de l'accueil dans une logique de protection.
- La fin de l'accueil a parfois permis le maintien du lien affectif sans le poids du quotidien.

02 Partenariats, activités et points de vigilance

Partenariats développés

- CRIP : centralisation des demandes d'évaluation et coordination sur les disponibilités du dispositif.
- ASE (TDAS, chefs de service) et service Évaluation de la MDE : présentation du dispositif et coordination des interventions.
- Auteuil Parrainage Val d'Oise : réflexion sur des relais sécures pour les TDC isolés.
- CAF : identification des allocations et aides extra-légales mobilisables pour les TDC accueillants.
- Services d'aide à domicile : étude des possibilités d'aide-ménagère et d'intervention TISF.

Activités marquantes 2025

- 4 Cafés des TDC organisés les samedis matin : espaces de pair-aidance, partage du quotidien, initiatives spontanées entre TDC (gardes d'enfants, dons de vêtements).
- Cours de boxe avec l'association Boxing Days : lien de confiance, expression émotionnelle et respect des règles pour les jeunes accompagnés.
- Temps forts Halloween et Noël : moments de convivialité réunissant enfants, TDC et certains parents. Don de cadeaux par l'agence Century 21 pour 20 enfants.
- Convention signée avec la piscine de Montigny-lès-Cormeilles (Val Parisis) : cours de natation sur chaque

- Participation à l'élaboration du référentiel d'évaluation des TDC dans le cadre du schéma départemental (finalisation prévue 2026).
- Réseau interdépartemental en construction pour partager les pratiques entre dispositifs TDC.

vacances scolaires, 4 sessions de 10 enfants à partir de 2026.

- Repas éducatifs : support structurant pour le suivi individualisé sur un territoire très étendu, et pour les temps parents/enfants en lien avec la médiation familiale.

Points de vigilance

- Charge de travail des référents : nombre élevé d'accompagnements par référent, organisation des VPT et arrivée imprévisible des demandes d'évaluation désorganisant les plannings.
- Périmètre géographique étendu : l'ensemble du Val d'Oise, parfois hors département, multiplie les temps de trajet et complexifie l'organisation quotidienne.
- Saturation des évaluations : chaque évaluation mobilise 2 professionnels pendant environ 30 heures. La centralisation par la CRIP permet une meilleure régulation.
- Suivi psychologique insuffisant : seuls 20 % des enfants présentant des troubles y ont accès, nécessitant une sensibilisation renforcée des TDC à l'importance des soins psychiques.

03 Qualité, vie du service & perspectives 2026

Démarche qualité 2025

- Groupe qualité réuni chaque trimestre, pilotage des chantiers structurants à l'échelle du pôle milieu ouvert.
- Rédaction collective du nouveau projet de service, enrichi par le TPE, l'ASE et un échantillon de familles accompagnées.
- Révision de l'outil d'évaluation des situations éducatives, présenté à la direction de l'ASE et au Tribunal pour Enfants.
- Création d'une procédure autour du deuil : postures professionnelles face aux situations de décès dans les familles accompagnées.
- Suivi des recommandations de l'évaluation externe dans une logique d'amélioration continue.

Vie du pôle & de l'association

- Conférence violences conjugales animée par Karen SADLIER (psychologue), avec le soutien de Cergy-Pontoise Agglomération.
- Journée du pôle milieu ouvert (décembre 2025) : rencontre interéquipes, bilan 2025, perspectives 2026.
- Assemblée du personnel (17 juin 2025, IPSL Cergy-Pontoise) autour du thème « Qui sommes-nous ? ».
- La Toile des Ados : espace d'expression et de création collective pour les adolescents accompagnés.
- La Fête du Printemps (12 mars 2025, Le Douze, Cergy) : accès à la culture pour les publics accompagnés.

Perspectives 2026

Consolidation du dispositif

- Finalisation des recrutements : 4 postes de référents éducatifs restant à pourvoir, 1 embauche prévue en janvier 2026.
- Finalisation du référentiel d'évaluation des TDC dans le cadre du schéma départemental.
- Développement du réseau interdépartemental des dispositifs TDC.
- Renforcement de la sensibilisation des TDC à l'accès aux soins psychiques pour les enfants.

Pratiques et outils

- Approfondir les pratiques spécifiques : relation de confiance avec les TDC, soutien concret, coordination interprofessionnelle et approche systémique.
- Formation Guy Hardy (accompagnement des non-demandeurs d'aide), ouverte aux professionnels du TDC et de l'ASE.
- Déploiement AGEVAL (qualité), consolidation Octime (temps de travail), dématérialisation progressive.

- Forum Soutien à la Parentalité (octobre 2026) : familles et professionnels du territoire.
- Mise en œuvre du nouveau projet de service du pôle, construit collectivement avec les équipes et les partenaires.

Conclusion

L'année 2025 confirme la pertinence du dispositif TDC comme réponse de protection de l'enfance centrée sur la famille et le lien affectif. Dans un contexte de montée en charge rapide, l'équipe « Aux cœurs des liens » a su structurer son action tout en développant des pratiques spécifiques et innovantes. La consolidation des partenariats, le renforcement de l'équipe et le développement des pratiques professionnelles constituent les axes prioritaires pour 2026, au bénéfice des enfants confiés, des tiers accueillants et des parents.

Pôle Milieu Ouvert

SEAG – Service Éducatif d'Aide à la Gestion

Mesures Judiciaires d'Aide à la Gestion du Budget Familial

Le service en chiffres – 2025

85	22	21	229
Mesures au 31/12/2025	Entrées	Sorties	Enfants concernés

Présentation du dispositif MJAGBF

La Mesure Judiciaire d'Aide à la Gestion du Budget Familial (MJAGBF) est ordonnée par le Juge des Enfants lorsque les difficultés de gestion des prestations familiales compromettent les conditions de vie, de santé, d'éducation ou de développement des enfants. Le délégué aux prestations familiales intervient selon une approche éducative, budgétaire et partenariale : sécuriser les dépenses essentielles, soutenir l'accès aux droits, médiatiser avec les créanciers, et favoriser une reprise progressive d'autonomie dans la gestion.

Missions du délégué

- Garantir la couverture des besoins essentiels de l'enfant (logement, alimentation, santé, scolarité).
- Accompagner la réouverture ou la régularisation des droits sociaux (CAF, CPAM, préfecture…).
- Médiatiser avec les créanciers : dettes locatives, énergétiques, restauration scolaire, fiscalité.
- Orienter vers les dispositifs de droit commun et les ressources de proximité.
- Soutenir la reprise progressive d'autonomie dans la gestion budgétaire familiale.

Prestations concernées

- Prestations familiales versées par la CAF ou organismes habilités.
- Certaines aides versées par l'Aide Sociale à l'Enfance.
- Revenu de Solidarité Active (RSA) dans les situations concernées.
- Autres ressources relevant du champ légal de la mesure.
- Territoire d'intervention : ensemble du Val d'Oise, avec une sollicitation plus soutenue à l'est et sur la rive droite.

01 Profil des familles accompagnées

Mesures associées à la MJAGBF

La majorité des familles accompagnées par le SEAG s'inscrit dans un environnement déjà marqué par l'intervention de dispositifs de protection de l'enfance. La mesure d'AEMO est associée dans 62 % des situations. La forte proportion de mères isolées (53 %) reflète la concentration des responsabilités éducatives, domestiques et financières sur un seul parent – facteur aggravant des difficultés rencontrées.

- AEMO : 29 situations (62 %)
- Placement à domicile (PAD) : 6 situations (13 %)
- Placement ASE : 8 situations (17 %)
- AEMO Renforcée : 1 situation (2 %)
- Tiers Digne de Confiance (TDC) : 3 situations (6 %)
- Prescriptions issues de 10 cabinets du TJ de Pontoise

Partenariats mobilisés

Partenaires principaux

- CAF : suivi des prestations, régularisation des droits, démarches administratives.
- Bailleurs publics et privés : médiation et négociation autour des dettes locatives.
- Créanciers divers : énergie, restauration scolaire, fiscalité, santé.
- CPAM, préfecture : déblocage de situations administratives complexes.

Articulation protectrice

- ASE et services sociaux départementaux : coordination des interventions autour de la famille.
- Services éducatifs et établissements scolaires : croisement des regards sur la situation de l'enfant.
- Partenaires de proximité : orientation vers les dispositifs de droit commun du territoire.

02 Qualité, vie du service & perspectives 2026

Démarche qualité 2025

- Groupe qualité réuni chaque trimestre, pilotage des chantiers structurants à l'échelle du pôle milieu ouvert.
- Rédaction collective du nouveau projet de service, enrichi par les contributions du Tribunal pour Enfants, de l'ASE et d'un échantillon de familles accompagnées.
- Révision de l'outil d'évaluation des situations éducatives, présenté à la direction de l'ASE et au Tribunal pour Enfants pour validation partenariale.
- Création d'une procédure spécifique autour du deuil : postures professionnelles face aux situations de décès dans les familles accompagnées.
- Suivi continu des recommandations de l'évaluation externe dans une logique d'amélioration continue.

Vie du pôle & de l'association

- Conférence violences conjugales animée par Karen SADLIER (psychologue), avec le soutien de Cergy-Pontoise Agglomération pour la mise à disposition des locaux.
- Journée du pôle milieu ouvert (décembre 2025) : rencontre inter-équipes, bilan 2025, présentation des orientations 2026.
- Assemblée du personnel (17 juin 2025, IPSL Cergy-Pontoise), thème « Qui sommes-nous ? », ateliers participatifs, stands de présentation des pôles.
- La Toile des Ados : espace d'expression et de création collective pour les adolescents accompagnés, favorisant la parole et la confiance en soi.
- La Fête du Printemps (12 mars 2025, Le Douze, Cergy) : accès à la culture pour les publics accompagnés par la Sauvegarde 95.

Perspectives 2026

Développement du service

- Mise en œuvre du nouveau projet de service, document co-construit avec les équipes, les partenaires et les familles, vocation de repère partagé pour tous les professionnels.
- Formation Guy Hardy (accompagnement des non-demandeurs d'aide), ouverte aux professionnels du SEAG et à des agents de l'ASE du Val d'Oise.
- Forum Soutien à la Parentalité (octobre 2026) : réunir familles et professionnels du territoire pour mieux faire connaître les ressources de droit commun.

Organisation & outils

- Déploiement d'AGEVAL (démarche qualité) et consolidation d'Octime (gestion du temps de travail).
- Dématérialisation progressive des documents, réduction du papier, facilitation de la circulation de l'information.
- Amélioration des conditions de travail : postes ergonomiques, accessibilité PMR progressive des sites, réaménagement ou déménagement de certains locaux.
- Formation interne sur les écrits professionnels, renforcement de la qualité et de l'harmonisation des productions écrites à l'échelle de la Sauvegarde 95.

Conclusions

L'année 2025 confirme l'importance du rôle du SEAG dans l'accompagnement des familles confrontées à des difficultés budgétaires ayant des conséquences directes sur les conditions de vie des enfants. Au-delà de la sécurisation des prestations familiales, l'intervention du service vise à soutenir les parents dans la reprise progressive d'une gestion plus stable de leurs ressources, dans une approche à la fois éducative, partenariale et respectueuse des compétences parentales. Les chantiers engagés pour 2026 – projet de service, formation, qualité et accessibilité des locaux – témoignent d'une dynamique continue au service des enfants et des familles du Val d'Oise.

Pôle Milieu Ouvert

EMEF – Espace de Médiation Éducative et Familiale

Visites en Présence d'un Tiers · Médiation Familiale · Espace Rencontre

Le service en chiffres — 2025

254	374	1944h	26
Visites VPT réalisées	Dossiers médiation	Espace rencontre	Synthèses partenaires

Les trois dispositifs

	VPT	Médiation familiale	Espace rencontre
Prescripteur	Juge des Enfants / ASE	JAF ou saisine spontanée	JAF ou saisine directe
Financement	CD 95 + PJJ	CAF (barème) + Justice	CAF (60 %) + Justice
Participation	Gratuit	Barème CAF selon ressources	Gratuit (si judiciaire)
Durée	Selon ordonnance	Variable	6 mois (renouvelable 1×)
Lien ASE	Étroit (synthèses, rapports)	Indépendant – confidentiel	Indépendant

01 Visites en Présence d'un Tiers (VPT)

Ordonnée par le Juge des Enfants (art. 375-7 Code civil), la VPT organise la rencontre entre un enfant placé et ses parents dans un lieu neutre et sécurisant. Le professionnel protège l'enfant, soutient les interactions et évalue la qualité du lien. Financée par le Conseil Départemental.

Activité 2025

254 Visites réalisées	**303** Visites organisées	**49** Annulations	**38** Mineurs accompagnés
15 Nouvelles situations	**14** Sorties	**16 %** Taux d'annulation	**26** Synthèses partenaires

Tranches d'âge

- 0–3 ans : 6 enfants
- 4–10 ans : 10 enfants
- 11–15 ans : 15 enfants
- 16–18 ans : 4 enfants

Répartition & lieu de vie

- Filles : 23 / Garçons : 15
- MECS : 9 — Assistante familiale : 14
- Domicile (PAD) : 5 — TDC : 1
- ASE : 13 situations — JE : 4 situations

Points de vigilance

- Baisse des prescriptions par l'ASE : 254 visites en 2025 contre 363 en 2024 — tendance qui interroge la lisibilité du dispositif auprès des prescripteurs.
- Locaux inadaptés : absence d'accessibilité PMR et difficultés pour les familles allophones — frein levé par le projet de déménagement 2026.

02 Médiation Familiale

Processus confidentiel conduit par un médiateur diplômé d'État, visant à résoudre amiablement les conflits familiaux (conjugaux, parentaux, parents/adolescents, grands-parents…). Prescrit par le JAF ou le JE, ou à la demande directe de la famille. L'EMEF compte 4 médiatrices familiales diplômées d'État depuis 2022. Premier entretien d'information gratuit — séances payantes selon barème CAF. Financé par la CAF, la MSA, l'agglomération de Cergy Pontoise et le Ministère de la Justice.

Activité 2025

209	25	123	17
Nouvelles saisines	Processus engagés	Séances réalisées	Accords conclus

- 351 Entretiens d'information,24 processus engagés,
- Spécificité médiation parent-adolescent : demande croissante autour des conflits de scolarité, d'intimité et de recomposition familiale — l'EMEF y apporte une approche spécialisée depuis 2022.

03 Espace Rencontre

Lieu neutre, sécurisé et transitoire permettant à un enfant de maintenir le lien avec le parent chez qui il ne réside pas, lorsque l'exercice du droit de visite est impossible du fait d'une séparation conflictuelle. Prescrit par le JAF ou à la demande de la famille. Gratuit sous mesure judiciaire. Durée : 6 mois, renouvelable une fois. Financé par la CAF, la MSA, l'agglomération de Cergy Pontoise et le Ministère de la Justice.

Activité 2025

93	150	910	173
Familles accueillies	Enfants concernés	Rencontres réalisées	Rencontres organisées

- Accueil séparé des parents avant et après chaque rencontre pour mettre à distance les tensions conjugales.
- Transmission d'une note de fin de mesure au juge et aux deux parents à l'issue de chaque mesure.
- Orientation en sortie vers la médiation familiale ou d'autres dispositifs de soutien à la parentalité.

04 Qualité, vie du service & perspectives 2026

Démarche qualité 2025

- Groupe qualité réuni chaque trimestre — pilotage de chantiers structurants à l'échelle du pôle.
- Rédaction collective du nouveau projet de service, enrichi par les contributions du TPE, de l'ASE et d'un échantillon de familles.
- Révision de l'outil d'évaluation des situations éducatives — présenté à l'ASE et au Tribunal pour Enfants.
- Création d'une procédure spécifique autour du deuil : postures professionnelles face aux situations de décès dans les familles accompagnées.
- Suivi des recommandations de l'évaluation externe dans une logique d'amélioration continue.

Vie du pôle & de l'association

- Conférence violences conjugales animée par Karen SADLIER (psychologue) — organisée avec le soutien de Cergy-Pontoise Agglomération.
- Journée du pôle (16 décembre 2025) : rencontre inter-équipes, bilan de l'année, perspectives 2026.
- Assemblée du personnel (17 juin 2025) autour du thème « Qui sommes-nous ? » — ateliers participatifs.
- La Fête du Printemps (12 mars 2025, Le Douze, Cergy) : accès à la culture pour les publics accompagnés.

Perspectives 2026

Développement des dispositifs

- Déménagement vers des locaux centraux, accessibles PMR et adaptés aux 3 dispositifs — priorité 2026.
- Ouverture de nouveaux créneaux VPT et renforcement de la lisibilité médiation/espace rencontre auprès des prescripteurs JAF.
- Forum Soutien à la Parentalité (octobre 2026) : familles et professionnels du territoire réunis.

Formation & organisation

- Formation Guy Hardy (non-demandeurs d'aide) — ouverte aux professionnels de l'EMEF et de l'ASE.
- Formation psychologues sur l'interprétation des dessins dans l'accompagnement des enfants.
- Déploiement AGEVAL, consolidation Octime, dématérialisation progressive, mise en œuvre du projet de service.

L'EMEF démontre chaque année la pertinence d'un service polyvalent, capable d'intervenir sur l'ensemble du spectre des situations familiales — de la protection de l'enfance jusqu'aux conflits de séparation et aux démarches volontaires de médiation. Cette diversité est une force, à condition qu'elle soit lisible pour les familles, les magistrats et les partenaires. Les chantiers engagés pour 2026 dessinent une dynamique ambitieuse au bénéfice des familles accompagnées sur le territoire du Val d'Oise.

PÔLE

HÉBERGEMENT

DHAE SAF



Pôle Hébergement

DHAE — Dispositif d'Hébergement et d'Accompagnement Éducatif

Présentation du service

Intégré au pôle hébergement éducatif de l'association avec le Service d'Accueil Familial, le Dispositif d'Hébergement et d'Accompagnement Éducatif (DHAE) propose des modes d'accueil, d'hébergement et de suivi éducatif diversifiés pour des enfants et adolescents de 5 à 18 ans confiés par l'Aide Sociale à l'Enfance sur décision du Juge des Enfants. Après la majorité et au maximum jusqu'à 21 ans, l'accompagnement peut se poursuivre dans le cadre d'un contrat fixé entre le jeune majeur et l'Aide Sociale à l'Enfance.

L'association est signataire du protocole d'accueil d'urgence du département et s'inscrit également dans le dispositif d'accueil de cas dits « complexes » pour deux situations nécessitant un accompagnement spécifique. L'existence de plusieurs lieux d'accueil au sein du dispositif et, plus largement, au sein du pôle hébergement permet des coopérations internes et une souplesse dans le parcours des jeunes afin d'en éviter les ruptures.

Les quatre unités du dispositif

- Foyer MAEVA : accueille 11 jeunes filles âgées de 13 à 18 ans (prolongation possible jusqu'à 21 ans), dont deux dans un appartement à proximité avec accompagnement maintenu par l'équipe éducative du foyer.
- Foyer ODYSSÉE : accueille 12 jeunes, garçons et filles, de 13 à 18 ans (prolongation jusqu'à 21 ans), dont deux dans un appartement à proximité avec accompagnement maintenu par l'équipe éducative.
- UHAE (Unité d'Hébergement et d'Accompagnement Éducatif) : prépare 12 jeunes, garçons et filles, de 16 à 21 ans en logement individuel ou partagé à la sortie du dispositif de protection de l'enfance, en développant leurs capacités d'autonomie nécessaires à l'entrée dans la vie d'adulte.
- FAO (Foyer d'Accueil et d'Orientation de Bessancourt) : accueille 12 jeunes, garçons et filles, de 5 à 18 ans. Objectif : réaliser une évaluation approfondie de la situation sur six mois afin de proposer à l'ASE l'orientation la plus adaptée aux difficultés du jeune et de sa famille.

Chiffres clés 2025

77
Jeunes pris en charge (stable vs 2024)

33
Entrées (dont 6 urgences)

37
Sorties

11 m 7 j
Durée moyenne de séjour

Comparatif 2024 / 2025

	2024	2025
Jeunes suivis dans l'année	90	77 + 4 accueils relais
Entrées	47 (11 G, 36 F) dont 17 urgences	33 (9 G, 24 F) dont 6 urgences
Sorties	46	37
Durée moyenne d'un accueil	11 mois et 3 jours	11 mois et 7 jours

Sur les 33 jeunes nouvellement accueillis en 2025, la moyenne d'âge à l'arrivée était de 13,36 ans (contre 13,7 ans en 2024). 24 enfants avaient 12 ans et plus. Un tiers des entrants avaient moins de 12 ans, en réponse à la volonté du département de répondre aux besoins en accueil de jeunes enfants, conformément au Schéma Départemental 2023-2028 qui souligne le rajeunissement des jeunes confiés à l'ASE.

01 Orientations et profil des jeunes

Orientations lors des sorties (35 jeunes sortis)

- 10 orientés vers une autre Maison d'Enfants à Caractère Social.
- 8 rentrés au sein de leurs familles.
- 4 orientés vers un Service d'Accueil d'Urgence suite à incidents graves (violences envers des professionnels, dégradations importantes).
- 3 orientés vers la Maison Départementale de l'Enfance.
- 2 vers un Foyer de Jeunes Travailleurs.
- 2 vers une famille d'accueil du Service Départemental d'Accueil Familial.
- 1 vers un centre maternel.
- 1 vers la chambre CROUS.
- 1 enfant orientée vers une famille d'accueil de notre SAF.
- 1 partie en séjour de rupture.
- 1 départ suite à la fin de prise en charge actée par l'ASE (fugue).
- Mouvements internes non comptabilisés : 1 jeune FAO vers Maeva, 1 jeune Maeva vers l'UHAE.

Les mouvements internes au pôle hébergement répondent à la volonté affirmée de garantir une continuité de prise en charge dans le parcours des jeunes accueillis, conformément à la loi de 2016.

Problématiques des jeunes accompagnés

Depuis 2021, la grande majorité des enfants et jeunes suivis sont victimes de violences, mauvais traitements et négligences (51 sur 77 en 2025). Ce type de problématique nécessite un accompagnement soutenu et individualisé. Les taux d'encadrement au sein des établissements permettent d'offrir régulièrement des temps plus individuels, essentiels à l'accompagnement.

- 51 victimes de violences, mauvais traitements et négligences.
- 8 enfants victimes de violences sexuelles.
- 11 enfants en situation de délaissement (lien parental fragilisé ou rompu).
- 6 victimes de conflits parentaux.
- 1 Mineur Non Accompagné, accueilli avec l'accord de l'ASE faute de dispositif spécifique disponible.

02 Actions marquantes de l'année

Pair-aidance : témoignages d'anciens jeunes de l'UHAE

Lors de la réunion de jeunes du 9 octobre 2025, d'anciens jeunes accompagnés par le service de semi-autonomie ont été invités à témoigner de leur parcours pendant leur prise en charge, ainsi que de leur évolution après la fin de celle-ci. Ces témoignages ont mis en lumière l'impact significatif de l'accompagnement éducatif sur leurs parcours personnels, professionnels et académiques.

O., 23 ans — Accompagné(e) 2 ans à l'UHAE

Responsable d'équipe chez Proxiserve, vivant en Foyer de Jeunes Travailleurs. Grâce au soutien de l'équipe éducative, il a obtenu un CAP Monteur Installateur Sanitaire, un CAP Chauffagiste et un Brevet Professionnel en Plomberie. Il reste en contact régulier avec les éducateurs et leur soumet ses démarches administratives.

A., 22 ans — Accompagné(e) 2 ans et 2 mois à l'UHAE

En 3e année de licence d'histoire, souhaitant poursuivre vers un Master en géopolitique, vivant en résidence étudiante. Exprime une profonde gratitude envers l'équipe éducative : « Sans cet accompagnement et les encouragements reçus, je n'aurais peut-être pas trouvé la force de poursuivre mes études. »

E., 21 ans — Accompagné(e) 1 an et 4 mois à l'UHAE

En 2e année de licence de droit à la Sorbonne, vivant en résidence universitaire. A participé à un stage d'athlétisme aux États-Unis pendant sa prise en charge, repérée par une Université américaine. En 2026, elle s'envolera pour un semestre d'études aux États-Unis. Elle souligne l'importance de la confiance accordée par les éducateurs.

Projet photo « Habitat » — MECS MAEVA

Dans le cadre d'un projet proposé par la Caisse des Dépôts, l'École Nationale de Photographie a cherché des lieux pour réaliser un projet autour de l'habitat. La MECS MAEVA s'est portée volontaire. L'atelier s'est déroulé en 7 séances (1 présentation, 5 prises de vue, 1 finale) de mi-novembre à mi-décembre 2025. 8 jeunes se sont portées volontaires ; des appareils photos jetables leur ont été confiés pour photographier leur quotidien. 3 jeunes ont été plus particulièrement suivies par la photographe étudiante, qui a recueilli leur parole dans leurs chambres.

Une exposition au CROUS de Paris est prévue en mai ou juin 2026 autour de la thématique « Habitat », regroupant les différents projets réalisés et notamment celui de MAEVA. Cette expérience a permis aux jeunes d'accéder à la photographie par un biais simple, d'exprimer leur rapport à leur lieu de vie et de laisser des souvenirs. Une jeune, particulièrement marquée, souhaite participer à un nouvel atelier photo en février 2026.

03 Conclusion et perspectives 2026

L'année 2025 a été marquée par de nombreuses sorties culturelles, de loisirs, séjours et actions au profit des jeunes. La participation des personnes accompagnées a constitué une préoccupation majeure. La participation à la mesure d'impact portée par Nexem permettra de mettre en lumière nos points forts et axes d'amélioration.

> La participation des jeunes au sein du DHAE a pris une ampleur différente cette année : deux jeunes du DHAE ont intégré le Haut Conseil des Jeunes Confiés du département du Val d'Oise. Les enfants et jeunes sont aujourd'hui en capacité de saisir cette instance et celles proposées au sein du DHAE (CVS, réunions de jeunes, témoignages d'anciens), d'exprimer leurs besoins et de formuler des propositions d'amélioration de leur vie quotidienne.

Développement des partenariats

Le travail de déploiement partenarial a été poursuivi, se concrétisant notamment par la signature d'une convention avec la commune d'Ermont. Cette convention permet de disposer plusieurs fois par an des infrastructures de la commune (fêtes de fin d'année, journée de rentrée des salariés, accès à la ferme pédagogique sur des temps réservés à l'association). En contrepartie, l'association s'est engagée à apporter une formation aux personnels d'animation sur la protection de l'enfance.

Axes prioritaires pour 2026

- Amorcer la réhabilitation des foyers Maeva et FAO afin de mieux répondre aux besoins du public accueilli.
- Poursuivre le développement des partenariats sur l'ensemble du territoire.
- Poursuivre le travail autour de la démarche qualité.
- Finaliser la rédaction du projet d'établissement.

Pôle Hébergement
SAF — Service d'Accueil Familial

Présentation du service

Intégré au pôle hébergement de l'association avec le Dispositif d'Hébergement et d'Accompagnement Éducatif (DHAE), le Service d'Accueil Familial (SAF) propose un accueil au sein de familles d'accueil, un suivi éducatif transversal mené par les assistantes familiales et une équipe psycho-éducative, auprès d'enfants et adolescents âgés de 0 à 18 ans confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance suite à une décision du Juge des enfants. Après la majorité et au maximum jusqu'à 21 ans, l'accompagnement peut se poursuivre dans le cadre d'un contrat fixé entre le jeune majeur et l'Aide Sociale à l'Enfance.

Le service en chiffres — 2025

84	9	11	4 ans 4 m
Jeunes suivis au SAF en 2025	Nouveaux accueils	Sorties	Durée moyenne d'accueil

Comparatif 2024 / 2025

	2024	2025
Jeunes accueillis	92 (dont 6 urgences / 45 G, 47 F)	84 (dont 2 urgences / 40 G, 44 F)
Entrées au SAF	18 (8 garçons, 10 filles)	9 (4 garçons, 5 filles)
Sorties	18 (10 garçons, 8 filles)	11 (6 garçons, 5 filles)
Durée moyenne d'accueil	5 ans et 7 mois	4 ans et 4 mois

> En 2025, on note une part importante d'enfants de moins de 13 ans (59 enfants), dont 13 âgés de moins de 3 ans, contre 25 enfants de plus de 13 ans. 6 avaient plus de 18 ans. La moyenne d'âge à l'arrivée est de 5,55 ans, stable depuis plusieurs années. L'accueil des jeunes enfants demeure une des priorités du service, conforme aux demandes du département.

Orientations lors des sorties

11 jeunes ont quitté le SAF en 2025 (7 sorties de moins qu'en 2024). Parmi eux : 1 orientée vers le service de semi-autonomie du DHAE de l'association ; 1 vers un autre service de semi-autonomie ; 1 vers le service départemental d'accueil familial ; 5 ont bénéficié d'un retour en famille avec mise en place d'une mesure d'AEMO ; 2 retours en famille sans mesure éducative ; 1 a intégré une Maison d'enfants extérieure au pôle hébergement.

Le retour des enfants au sein de leur famille est préparé et discuté en amont lors de réunions de synthèse avec les différents partenaires et lors de rencontres régulières avec les détenteurs de l'autorité parentale. Le magistrat ordonnateur est informé par le biais de rapports éducatifs afin qu'il puisse prendre la décision qui lui revient.

01 Problématiques rencontrées

> Seuls 10 % des enfants pris en charge au SAF en 2025 n'ont manifesté aucun trouble du comportement à leur arrivée, ce qui dénote une augmentation majeure des troubles : en 2020, près de la moitié n'en présentait aucun ; en 2021, ils représentaient encore 12 %.

Répartition des troubles observés en 2025

- Trouble du lien : 42 % (38 % en 2024)
- Graves carences : 19 %
- Troubles de la confiance et de l'estime de soi : 8 %
- Troubles alimentaires : 5 %
- Difficultés scolaires ou déscolarisation : 4 %
- Difficultés cognitives : 4 %
- Conflit de loyauté : 4 %
- Agitation ou violence envers autrui : 4 %
- Troubles psychiques : 1 %
- Comportements sexualisés : 1 %

Ces problématiques nécessitent un accompagnement soutenu tant du point de vue éducatif que psychologique. Un travail autour de la confiance envers les adultes est nécessaire, tout comme un accompagnement thérapeutique autour de l'estime de soi.

02 Actions au sein du service

Dispositif « Temps des petits »

Le dispositif « Temps des petits » est un lieu dédié à l'observation dans la durée des jeunes enfants accueillis par le service. À l'image des Maisons Vertes et des Lieux d'Accueil Parents-Enfants, il permet de fixer un cadre stable — rendez-vous mensuels encadrés par un binôme éducateur/psychologue dans un espace soigné — pour une observation participante d'un petit groupe d'enfants en présence continue de leur assistant(e) familial(e).

La proposition s'adresse plus particulièrement aux jeunes enfants rencontrant des difficultés ou des transitions dans leur parcours de placement. Elle permet d'aborder des difficultés courantes (socialisation, séparation), de repérer d'éventuels retards de développement et d'activer la pair-aidance entre familles accueillantes. Le dispositif a été mis en place en août 2025 : un groupe de quatre dyades enfant/assistante familiale en bénéficie de manière régulière. L'ouverture d'un deuxième groupe est prévue en 2026.

« Le café des pros »

Le cycle des cafés pros, à destination de tous les professionnels du service quelle que soit leur fonction, a pour but de susciter l'échange et le débat autour de questions touchant à la vie quotidienne, à l'éducation et à l'accueil des enfants confiés. Initié en 2023, il se renouvelle chaque année autour de thématiques issues des suggestions de tous, environ tous les deux mois, le matin ou à l'heure du déjeuner pour favoriser la convivialité.

Thèmes abordés en 2025

- Janvier 2025 : « Pratiques religieuses, une affaire de famille ? »
- Mars 2025 : « Fratries, faire famille à tout prix ? »
- Mai 2025 : « Concilier les différentes pratiques religieuses ? »
- Juin 2025 : « Le vol, de quoi ça parle ? »

- Novembre 2025 : « Le conflit de loyauté, de quoi ça parle ? »
- Décembre 2025 : « La distance éducative »

Chaque session a mobilisé environ 5 assistants familiaux et 2 membres de l'équipe sur site (éducateurs, secrétaires et psychologues).

03 Conclusion et perspectives 2026

Comme l'année précédente, 2025 a été marquée par la poursuite de nombreuses activités au sein du service révélatrices d'un dynamisme important. Assistants familiaux et équipe sur site dans son intégralité ont à cœur de maintenir des espaces réflexifs tels que le Café des pros, les groupes d'analyse de la pratique, le comité consultatif éthique, la journée de rentrée des salariés du pôle hébergement. De même, de nombreuses actions sont mises en place au profit des enfants dans l'objectif de les inscrire dans une démarche citoyenne et responsable.

Nos nombreux partenariats permettent aujourd'hui de mobiliser des acteurs extérieurs à l'association et d'offrir encore davantage de perspectives aux jeunes accueillis au sein du service.

> C'est également en 2025 que toute l'équipe s'est mobilisée autour d'une proposition de projet en faveur des fratries. Ainsi, le projet Maison des fratries a émergé, produit d'une réflexion globale riche de l'expérience du service autour de ces accueils spécifiques.

Axes prioritaires pour 2026

- Concrétisation du projet Maison des fratries pour diversifier encore davantage les pratiques du service.
- Ouverture d'un deuxième groupe « Temps des petits » pour permettre à de nouveaux enfants d'en bénéficier.
- Maintien et développement des actions au profit des enfants accueillis au sein du service.
- Poursuite du travail de recrutement d'assistants familiaux afin de répondre de manière encore plus efficiente aux besoins du département.
- Maintien de la qualité du travail autour de la démarche qualité.

PÔLE

PRÉVENTION INSERTION

Service de Prévention Spécialisée



S.P.S

Service de Prévention Spécialisée

Présentation du service

Le Service de Prévention Spécialisée compte en 2025 10 équipes réparties sur les villes de Pontoise, Éragny, Cergy, Vauréal, Jouy-le-Moutier, Osny et Saint-Ouen-l'Aumône. Son siège est situé au 25 rue Armand Lecomte, 95310 Saint-Ouen-l'Aumône.

Chaque équipe dispose d'un local qui accueille les jeunes et leurs familles dans le cadre de la mise en place de leur projet d'accompagnement personnalisé. C'est également un lieu de rencontre avec les partenaires. Le service compte 27 éducateurs, diplômés ou justifiant d'expériences dans l'éducatif, le social ou l'animation, pouvant être amenés à changer d'équipe et de territoire.

Les missions des éducateurs

- Aller à la rencontre des jeunes dans l'espace public, les mobiliser et les impliquer dans la résolution de leurs difficultés.
- Accompagner les jeunes dans leurs démarches ou projets individuels.
- Initier des actions collectives socio-éducatives.
- Collaborer avec les partenaires et les familles.

Le service maintiendra l'exigence de constituer des équipes de professionnels mixtes, qualifiés et expérimentés, avec un encadrement de proximité qui permet de partager l'expertise au plus près du terrain.

Accompagnement social : le public touché

10	27	945	103
Équipes sur le territoire	Éducateurs	Jeunes accompagnés	Participations aux formations

> Bien que les jeunes en phase d'accroche ne soient pas inclus dans le décompte de l'accompagnement, il convient de souligner qu'ils sont au nombre de 142.

De façon générale, on observe une baisse des effectifs, ce qui peut s'expliquer par une année de transition au sein du SPS. Le changement de direction suite à l'arrêt maladie du directeur en poste a généré des changements et des mutations au sein des équipes : postes vacants, départs, démissions, mais également arrivée de nouveaux professionnels. En prévention spécialisée, la notion de lien et de confiance est primordiale pour la suite du travail éducatif. Il faut prendre le temps de se connaître, de se faire confiance.

Équipes les plus impactées par les absences

- Saint-Ouen-l'Aumône : départ du chef de service et des éducateurs de façon brutale, rendant la traçabilité et le suivi des actions complexes.
- Osny : départ des éducateurs, arrivée de nouveaux éducateurs.
- Jouy-le-Moutier : congés maternité de la cheffe de service et d'une éducatrice.
- Éragny : départ d'une éducatrice et du chef de service de façon brutale, arrivée d'une nouvelle cheffe de service.

Malgré les difficultés rencontrées, le service s'est mobilisé afin de renforcer et de soutenir les équipes en sous-effectif par un relais des chefs de service et des éducateurs pour assurer les actions prévues. Cet épisode a mis en évidence la capacité de réactivité des professionnels et la mutualisation des moyens en période de « crise », renforçant le sentiment d'appartenance au collectif.

01 Soutien aux équipes — Formations 2025

Dans le cadre de l'accompagnement des équipes visant leur montée en compétences, plusieurs formations ont été engagées. Ces formations ont pour but d'améliorer la qualité des prises en charge des jeunes accompagnés, de mettre à jour les procédures et le cadre réglementaire des interventions éducatives.

Intitulé de formation	Nb de participants
Posture professionnelle et accompagnement en PS	10
Journées nationales 2025 prévention spécialisée — Jeunesse et territoire	4
Et si demain la prévention spécialisée disparaissait	7
Être éducateur en prévention spécialisée	9
Exercice d'évacuation incendie Direction SPS	5
CODEV	39

Intitulé de formation	Nb de participants
Bientraitance	6
Améliorer sa pratique professionnelle et gagner en concentration et efficacité	2
Formation Cyberviolences	6
Améliorer son efficacité avec Outlook	1
RGPD	10
Journées d'accompagnement — Discipline positive	1
Lutte contre le système prostitutionnel — Préfecture du Val d'Oise	1
Plan d'action départemental de prévention et de lutte contre la prostitution	2
TOTAL	**103**

Les démarches engagées

La part des jeunes ayant besoin d'un soutien et d'une écoute renforcée est la plus élevée. Les jeunes ayant besoin d'être écoutés se dirigent auprès des éducateurs, ce qui traduit un lien de confiance installé entre les professionnels et les jeunes — élément facilitateur dans la prise en charge. Tout commence par une écoute, une oreille attentive, disponible et disposée à recevoir plaintes, émotions et ressentis ; puis vient le temps des besoins, de la demande et des attentes. C'est là les prémices de la co-construction du projet d'accompagnement.

Les démarches comportement/socialisation et travail avec les familles sont également bien représentées.

02 Valorisation de l'action éducative et rayonnement institutionnel

Face au constat d'une méconnaissance parfois persistante des spécificités de la Prévention Spécialisée, les équipes et plus largement l'association ont pris l'initiative, en 2025, de renforcer la visibilité des interventions. L'objectif est d'apporter une vision précise de la réalité des accompagnements éducatifs menés au quotidien.

Partenariat et communication numérique — LinkedIn

Pour atteindre cet objectif, le service a investi le réseau social professionnel LinkedIn. Des publications régulières ont permis de documenter les actions, de partager les méthodologies (chantiers, séjours, activités des jeunes, sorties) et de valoriser les parcours des jeunes accompagnés.

Un impact direct sur le réseau partenarial

Reconnaissance accrue

Une meilleure compréhension du cœur de métier par les partenaires institutionnels et associatifs, mais aussi par le public accompagné.

Professionnalisation de l'image

Une mise en avant de l'expertise technique des éducateurs de la Sauvegarde du Val d'Oise auprès des décideurs du territoire.

Élargissement du réseau

La création de liens avec de nouveaux professionnels et structures, favorisant des collaborations inédites que les canaux de rencontre traditionnels n'auraient pas permis d'initier.

03 Conclusion et perspectives 2026

La fin de l'année 2024 a vu de nombreux changements, notamment dans la structuration du SPS. L'année 2025 était donc une année de transition marquée par différents bouleversements. Les équipes se sont néanmoins mobilisées afin de répondre au mieux aux mutations opérées au sein du service. Cet effort va se poursuivre au cours de l'année à venir afin de garantir un accompagnement de qualité.

Axes prioritaires pour 2026

Maintenir l'effort de recrutement

Après une année difficile en 2025, priorité est donnée à la stabilisation de l'effectif éducatif pour garantir une présence sociale constante et rendre les accompagnements pérennes. Les situations nécessitant un accompagnement s'accroissent, d'où l'importance de stabiliser les équipes et de favoriser la montée en compétences des éducateurs.

Consolidation de la lutte contre le décrochage scolaire

Poursuite du partenariat étroit avec les collèges et le lycée du territoire en développant les actions de lutte contre le décrochage scolaire, en accompagnant les collégiens en rupture et en favorisant leur maintien dans le système éducatif.

Santé mentale

Face à une vulnérabilité croissante du public, renforcement de l'orientation et de l'accompagnement éducatif du nombre croissant de jeunes les plus fragiles, permettant une meilleure détection des souffrances psychiques.

Stratégie de mobilisation du public féminin

La mixité sur les actions constitue un défi prioritaire pour 2026 : multiplier les supports d'accroche dédiés pour mieux appréhender les problématiques des jeunes filles, favoriser des lieux d'expression sécurisés, et promouvoir l'égalité femme-homme dans toutes les actions collectives.

Innovation dans l'«Aller-vers» : la Présence Numérique

Renforcer la présence numérique pour maintenir le lien éducatif dans l'espace virtuel et toucher les jeunes dits « invisibles ». Sensibiliser les jeunes à l'utilisation de l'Intelligence Artificielle, qui devient un enjeu de plus en plus présent.

> Avec une stabilisation de l'équipe des cadres, une restructuration interne avec un renforcement des procédures, le recrutement de nouveaux professionnels et la montée en compétences des travailleurs en poste, le service de prévention spécialisée continue son année de transition afin d'améliorer la prise en charge des jeunes accompagnés et de développer de nouveaux projets.

PÔLE

JUSTICE-ÉVALUATION

SIE · ACEPE



S.I.E

Service d' **I**nvestigation **É**ducative

Présentation du service

Le Service d'Investigation Éducative, situé à Pontoise, intervient à la demande des magistrats pour enfants sur l'ensemble du département du Val d'Oise. Il est autorisé à exercer, depuis le 1er janvier 2012, 247 Mesures Judiciaires d'Investigation Éducative (MJIE) pour 345 mineurs, et depuis 2024 en direction de 522 mineurs. L'exercice des MJIE s'effectue sur 5 mois.

522	247	5 mois	24
Mineurs autorisés (depuis 2024)	MJIE autorisées (depuis 2012)	Durée d'exercice d'une MJIE	Mineurs hors Val d'Oise (2025)

Missions principales et leurs enjeux

> La MJIE est une mesure d'aide à la décision du magistrat. Elle est ordonnée durant la phase d'information en procédure d'Assistance Éducative ou durant la phase d'instruction dans le cadre pénal. Non susceptible d'appel, elle est une démarche dynamique de recueil d'éléments de compréhension éclairant la situation, de vérification des conditions prévues par la loi, d'observation, d'analyse partagée puis d'élaboration de propositions. Elle n'est pas une action d'éducation.

Les investigations portent en Assistance Éducative sur l'existence d'un danger pour la santé, la sécurité, la moralité de l'enfant, le caractère gravement compromis de ses conditions d'éducation et de son développement physique, affectif, intellectuel et social (art. 375 du CC et 1183, 1184 du NCPC).

Le contexte

La reconduction par la PJJ d'une augmentation de COM à 522 mineurs, soit +14,5 %, a permis d'enrayer la liste de mise en attente de MJIE à laquelle le service faisait face et qui s'était considérablement accentuée en 2022. Il demeure toutefois encore un flux que le service ne parvient pas à enrayer entièrement, ce qui entraîne deux mois d'attente de prise en charge.

01 Activité de l'année 2025

En 2025, les mandatements ont amené le service à décaler les prises en charge de deux mois, malgré l'augmentation autorisée de 16,5 % de l'activité. Le service est intervenu dans le cadre de délégation de compétence auprès de 24 mineurs (17 familles concernées) hors Val d'Oise.

Évolution des décisions et préconisations depuis 2022

	Préconisations du service				Décisions judiciaires			
	2022	2023	2024	2025	2022	2023	2024	2025
AEMO	167	157	217	252	168	152	231	242
AEMO R	24	26	13	10	10	17	3	7
AEMO C	20	3	2	5	4	1	0	3
AEMO MV	4	5	6	3	4	4	5	1
Placement	16	39	15	22	10	26	14	20
Maintien placement	41	38	66	28	36	40	52	19
Placement TDC	2	13	7	9	2	17	5	8
Placement Parent	1	4	5	3	5	2	4	2
Placement à Domicile	22	16	28	11	20	17	21	14
Mainlevée du Placement	5	12	10	8	7	6	13	7
Non-Lieu	147	147	166	151	169	161	174	158
Expertise Psychiatrique	—	3	3	3	—	3	5	1
MJIE	—	3	13	3	—	1	6	2
AGBF	15	4	0	7	10	7	4	8
Enquête de Police	—	—	0	0	—	—	0	0
IST	—	—	2	3	—	—	6	0

	Préconisations du service				Décisions judiciaires			
	2022	2023	2024	2025	2022	2023	2024	2025
Sursis à statuer	—	—	6	0	—	—	5	5
Autre	14	15	13	19	11	15	21	40
Dessaisissement	3	2	3	3	2	2	5	3
TOTAL	**481**	**487**	**575**	**540**	**458**	**471**	**574**	**540**

Les orientations et préconisations du service ont été majoritairement suivies par les magistrats concernant les mesures AEMO (242 décisions pour 252 préconisées). Les décisions de placement ou de maintien de placement, tout type confondu, sont en diminution (63 décisions pour 91 préconisations). On peut noter parallèlement un nombre important de décisions de non-lieu, au nombre de 158.

02 Profil des mineurs accompagnés

Répartition par tranche d'âge

Tranche d'âge	Nombre de mineurs
0 – 3 ans	
4 – 6 ans	88
7 – 9 ans	94
10 – 12 ans	96
13 – 15 ans	105
16 – 18 ans	55

Par rapport à 2024, une constante de la tranche d'âge des mo
ans est en augmentation de 5 % (35 % contre 30 %), soit 170 e

Principales problématiques

- Problématiques multifactorielles, notamment dans le cadre des fratries, avec des besoins et facteurs de risque différents en fonction de l'âge et du rang dans la fratrie.
- Majorité de problématiques liées aux violences psychologiques et physiques, aux négligences et carences, et augmentation des violences sexuelles par rapport à 2024.
- 173 situations de conflits parentaux — 158 mineurs concernés par des violences conjugales — 118 conflits familiaux (contre 154 en 2024).

> Les problématiques liées aux conflits et violences conjugales traversent la majorité des MJIE conduites. Elles sont rarement l'unique cause de danger mais décrivent un contexte de fragilité du milieu intrafamilial dans lequel évolue l'enfant. Elles recouvrent les conflits parentaux (incohérences éducatives), conjugaux (disputes incessantes, cohabitation forcée) et violences conjugales.

03 Dynamique de l'année

Évolution des situations prises en charge

- La moitié des mineurs sont exposés aux violences conjugales. La victimologue du service constitue une ressource pour les professionnels mais surtout pour les familles qu'elle reçoit.
- Les problématiques d'agression sexuelle sont en progression. La victimologue et criminologue permet d'approfondir les risques de réitération et de prendre en compte la place de la victime.
- Les violences physiques et psychologiques sont en augmentation et représentent plus de la moitié des enfants accompagnés.

Dynamique de l'équipe

Pour fidéliser les salariés et leur permettre de développer leurs compétences afin de délivrer un service de qualité, les professionnels ont tous bénéficié de formations, notamment en direction des parents présentant des troubles psychologiques voire psychiatriques, des addictions et sur la somatisation.

L'engagement du service dans les groupes de travail et manifestations associatives interservices témoigne de son adhésion à la dynamique de l'association : mise en œuvre du projet associatif, recherche action sur les personnes accompagnées, RGPD, Justice Restaurative, Assemblée du personnel, Fête du Printemps.

> Le service a réalisé son évaluation qualité dont le score obtenu est de 3,45/4 sur l'ensemble des items. Un plan d'action est mis en place et le copil s'attèle à le respecter.

Développement des collaborations partenariales

- Rencontre avec les magistrats pour enfants.
- Partenariat poursuivi avec l'association « Mon Âme Sœur » en raison du nombre conséquent de victimes de violences conjugales accompagnées.
- Maintien du travail engagé avec la DTPJJ et le référent laïcité et citoyenneté, avec organisation d'un temps de travail sur la régulation de l'activité.
- Travail de partenariat et d'ouverture vers les différents dispositifs de droits communs ou judiciaires, resté central dans l'activité du service.

04 Perspectives 2026

Partenariat

- Rencontre avec les magistrats pour enfants, en présence du coordinateur des Juges des enfants.
- Rencontre avec la coordinatrice des Juges aux Affaires Familiales.
- Rencontre prévue avec les intervenants sociaux des commissariats du territoire.
- Échanges en interne avec l'EMEF, le Dispositif Mineurs Victimes et l'AEMO Renforcée.

Conventionnement & développement

- Une psychologue clinicienne spécialisée répondra aux problématiques liées au handicap (TSA, TDAH) des enfants et aux adultes en situation difficile du fait de leur handicap dans l'exercice de leur parentalité.
- Afin de répondre à l'évolution constante des besoins du Val d'Oise — département dont la population est la plus jeune de France — le service pourrait augmenter son activité de 16 %.

Le Service d'Investigation Éducative poursuit en 2025 son engagement au service des magistrats et des familles du Val d'Oise, dans un contexte de complexification croissante des situations. La progression des violences conjugales et des agressions sexuelles dans les MJIE confiées, la montée en charge de l'activité et la qualité reconnue des écrits professionnels témoignent d'une équipe experte, rigoureuse et pleinement investie dans sa mission d'aide à la décision judiciaire.

A.C.E.P.E

Accueil Conseil Écoute Parents Enfants

Présentation du dispositif

« L'Accueil Conseil Écoute Parents Enfants » (ACEPE) est un dispositif atypique créé en 1990 par la Sauvegarde du Val d'Oise. L'ACEPE propose des espaces de paroles et d'échanges, afin d'aider les familles dans leurs difficultés quotidiennes avec leurs enfants, en vue de les soutenir dans l'exercice de leur parentalité. Il permet de prendre en charge précocement des difficultés psychologiques mais aussi éducatives et relationnelles.

Axé sur la libre adhésion des familles, gratuit et confidentiel, le dispositif permet par son rôle d'écoute et de soutien aux familles, aux enfants et aux jeunes, une prévention précoce et globale des difficultés qu'ils peuvent rencontrer. La confiance accordée par les communes qui se sont engagées politiquement dans cette prévention a amené le dispositif à évoluer pour répondre à leurs besoins et à développer une grande diversité d'actions.

L'équipe : 16 psychologues spécialisés en parentalité

L'équipe est composée de 16 psychologues dont les compétences sont centrées sur l'accompagnement à la parentalité. Leurs interventions visent à :

- Aider les parents à trouver leur place et les soutenir dans leur position parentale.
- Favoriser les échanges entre parents et enfants.
- Prévenir les manifestations de conflits familiaux, voire de violence, et les troubles relationnels parents-enfants, qui peuvent évoluer vers des conduites à risque ou des conduites suicidaires.
- Lutter contre le décrochage scolaire.
- Soutenir les familles et rompre leur isolement en favorisant leur inscription environnementale au sein de leur quartier et ville d'habitation.

Financement

Les permanences des psychologues sont financées par les communes, les Communautés d'Agglomération de Plaine Vallée et de Cergy-Pontoise, et le Commissariat Général à l'Égalité des Territoires.

Point d'attention : une subvention annuelle n'a pas été renouvelée pour la première fois par le Conseil Départemental du Val d'Oise pour soutenir l'action. Cet arrêt de financement en 2025 a dû être absorbé par le dispositif.

01 Activité 2025

Chiffres clés

545 Familles suivies (+79 vs 2024)	**3 710** Entretiens réalisés (+86 vs 2024)	**1 046** Entretiens avec des adultes	**1 440** Entretiens avec des enfants
947 Entretiens familiaux	**16** Psychologues	**6** Départs de psychologues	**2** Nouvelles permanences ouvertes

Les consultations des enfants âgés de 6 à 10 ans et celles des adolescents sont quasi identiques par rapport à l'année 2024. La hausse du nombre de familles suivies s'explique par l'ouverture de nouvelles permanences : Ezanville en année pleine, et démarrage sur Pontoise (quartier de Marcouville) mi-septembre. Le nombre de familles suivies par ville est à mettre en perspective avec le nombre d'heures de permanences par commune : quatre permanences sur Franconville, trois à Montmagny, deux à Soisy-Sous-Montmorency et deux à Saint-Leu-La-Forêt.

Motifs de consultation

- Troubles psychosomatiques liés au sommeil et au comportement : prégnants et en hausse.
- Difficultés scolaires et risques de décrochage.
- Effets des séparations parentales : très présents dans les difficultés rencontrées.
- Difficultés relationnelles parents-enfants et intrafamiliales.
- Mode de connaissance de la permanence : principalement par les structures municipales fréquentées par les familles, le bouche-à-oreilles et les écoles.

02 Dynamique de l'année et mouvements du personnel

Ressources humaines

> En ce qui concerne les mouvements du personnel, nous avons été confrontés cette année à des difficultés de recrutement suite aux départs de 6 psychologues. Nous sommes parvenus à maintenir l'activité du dernier trimestre et à assurer la passation des suivis en cours pour 2026, à l'exception de la commune de Montmagny sur le PREI, pour laquelle plusieurs psychologues ne sont intervenus que quelques semaines (3 intervenants).

Évolutions et nouvelles conventions

- Nouvelle convention sur la commune de Méru (Oise) : intervention en direction de la crèche municipale autour de la mise en place de groupes d'analyse de pratique dans un contexte de restructuration.
- Nouvelle permanence démarrée en septembre sur la commune de Pontoise, quartier de Marcouville, soutenue par la CACP et le Commissariat à l'Égalité des Chances.
- Collaboration très positive avec la Communauté d'Agglomération de Plaine Vallée ayant permis de travailler sur la réouverture pour 2026 de la permanence sur la commune de Groslay, fermée en 2024.
- Dans ce cadre partenarial, une nouvelle permanence sur Domont devrait démarrer en septembre 2026.

03 Conclusions et perspectives 2026

Nouvelles perspectives pour 2026

- Pour la Communauté d'Agglomération de Plaine Vallée : une nouvelle intervention démarrée en janvier sur la commune de Groslay, et en septembre sur Domont.
- Des interventions dans le cadre d'analyse de pratique auprès des travailleurs sociaux du CCAS de Méru, et des permanences psychologiques auprès de résidents d'une maison médicalisée pour personnes âgées.
- La pérennisation de la permanence sur le quartier de Marcouville à Pontoise.

L'association souhaite pérenniser et développer les différentes actions de l'ACEPE, qui s'inscrivent dans les orientations du projet de l'association, en complémentarité avec les actions de prévention du territoire.

Le dispositif doit chaque année renouveler ses conventions et veiller à son équilibre financier pour pouvoir continuer sereinement son action. L'arrêt des financements du Conseil Départemental en 2025 a ainsi dû être absorbé.

SERVICE TRANSVERSAL

Justice Restaurative

Dispositif transversal à tous les pôles de la Sauvegarde du Val d'Oise

Coordinatrice du Dispositif Mme Sabine CORIOU, Directrice du Pôle Justice Evaluation.

Justice Restaurative

Action transversale — Pôle Justice-Évaluation

Mission et présentation du dispositif

La Justice Restaurative propose aux victimes et aux auteurs d'une infraction une autre voie de réparation, complémentaire et indépendante de la procédure pénale. Elle peut intervenir à tout moment en amont et en aval de la procédure, et ce quelle que soit la décision judiciaire.

Elle permet à toute personne concernée par une procédure pénale de bénéficier gratuitement d'un accompagnement permettant de répondre aux questions et aux préoccupations liées à l'infraction et à ses conséquences. Elle n'a aucune conséquence sur le déroulement d'une procédure judiciaire qui s'exercerait en parallèle.

Les objectifs du dispositif

- Permettre d'aborder l'infraction et son impact dans la vie des personnes concernées, qu'elles soient en conflit avec la loi ou victimes mineures ou majeures, y compris au sein d'une même sphère familiale.
- Proposer aux enfants et aux familles d'être accompagnés dans un processus de verbalisation, de décentration de leur statut d'auteur ou de victime.
- Participer à la reconstruction de la victime.
- Favoriser la responsabilisation de la personne en conflit avec la loi.
- Contribuer à restaurer la place de chacun dans la société.

Cadre conventionnel et gouvernance

> Une convention a été signée le 8 juillet 2022 au Palais de Justice de Pontoise par la Présidente du Tribunal Judiciaire, le Procureur du Tribunal Judiciaire, la Directrice Territoriale de la Protection Judiciaire de la Jeunesse du Val d'Oise (DTPJJ), par la Présidente de la Sauvegarde du Val d'Oise, en présence de son Directeur Général.

Ce dispositif s'adresse aux mineurs et aux majeurs (mineurs au moment des faits) en conflit avec la loi et suivis par la DTPJJ 95, et aux victimes, dans un cadre post-sentenciel (les violences sexuelles ainsi que le risque potentiel d'affaires médiatiques étant actuellement exclus du dispositif). Il est encadré par un comité de pilotage (COPIL) qui garantit le respect du cadre normatif.

Cette action transversale à l'association est portée par le pôle Justice-Évaluation. Les professionnels qui s'y sont engagés émanent des quatre pôles d'activités de la Sauvegarde du Val d'Oise. Ils sont tous formés dans le cadre prévu par la loi et sont certifiés pour exercer le rôle de « facilitateur ».

2022	4	6	6
Année de signature de la convention	Pôles contribuant au dispositif	Groupes de réflexion 2025	Séances d'analyse de pratique

01 Activité 2025

Le travail d'élaboration du dispositif, débuté en 2021, s'est poursuivi dans une articulation étroite avec les services de la Protection Judiciaire de la Jeunesse. La rédaction du cahier des charges en mai 2023 a fait l'objet d'échanges avec le Parquet des mineurs. Celui-ci a été retravaillé lors d'un COPIL en mars 2024 avec l'ensemble des institutions mais ce document n'a toujours pas fait l'objet d'une validation par la juridiction. Il a toutefois été validé en l'état par la DTPJJ 95.

Activités réalisées

- 6 groupes de réflexion réunissant les professionnels de la Sauvegarde 95 et de la DTPJJ 95, au cours desquels des situations ont été échangées sous forme de « fiches navettes ».
- Maintien du partenariat et de l'information auprès des équipes de l'association.
- 6 séances d'analyse de la pratique animées par l'Association de Recherche en Criminologie Appliquée (ARCA).
- 3 jeunes pour lesquels le service a été sollicité — 3 fiches navettes transmises. Retour de la juridiction reçu mais ni les parents, ni le mineur auteur, ni la victime ne se sont manifestés.

> Une situation pour laquelle le service a été sollicité fin 2024 est en cours de médiation restaurative. La victime directe ayant refusé la démarche, une médiation indirecte est travaillée avec l'ARCA — c'est-à-dire avec une victime des mêmes faits d'infraction commis par l'auteur accompagné.

Point de vigilance

> **Les délais de traitement des fiches navettes par la juridiction entravent le démarrage des situations. Le COPIL ne s'est pas réuni en 2025 malgré plusieurs relances de la part du service.**

Module « La place des victimes » — Peines de stage DTPJJ

Le groupe de réflexion a retravaillé avec l'ARCA afin d'intervenir collectivement dans le cadre d'un module des peines de stage mis en place par la DTPJJ 95, intitulé « La place des victimes ».

Objectifs du module

- Aider un groupe d'auteurs à réfléchir collectivement sur la place de la victime et les conséquences de l'acte commis.
- Éviter la réitération du passage à l'acte et prévenir la récidive.
- Favoriser, par cette décentration, une projection personnelle pour l'avenir.
- Se désinscrire de conduites à risque et délictuelles, favoriser l'insertion dans la société.

Débouché restauratif

- Proposer, le cas échéant, une démarche de Justice Restaurative en médiation directe avec la victime concernée.
- Ce module constitue une pratique restaurative collective, complémentaire des démarches individuelles.

02 Perspectives 2026

Après quatre années de mobilisation, une seule démarche restaurative est en cours. Le service a toutefois fait le choix de former de nouveaux facilitateurs pour 2026 afin de réaffirmer les effets positifs de la Justice Restaurative.

Axes de développement

- Formation certifiante de nouveaux facilitateurs, en lien avec la dynamique institutionnelle engagée avec la DTPJJ 95.
- Poursuite de la médiation restaurative en cours.
- Participation à l'animation du module « La place des victimes » sur deux sessions de peine de stage.

Conditions de maintien

- Le maintien du dispositif dépendra des moyens financiers alloués pour le maintenir, le poursuivre et le développer.
- Sans renouvellement de subvention : participation au module « La place des victimes » limitée à deux sessions.

Le maintien et le développement du dispositif de Justice Restaurative sont conditionnés au renouvellement des financements dédiés. Dans le cas contraire, l'activité serait réduite à sa plus simple expression, au risque de fragiliser durablement ce dispositif unique sur le territoire.

La Justice Restaurative constitue une réponse innovante et complémentaire à la procédure pénale, portée depuis 2021 par la Sauvegarde du Val d'Oise avec constance et engagement. Malgré un contexte institutionnel encore en cours de stabilisation, le service démontre la pertinence de cette approche et la nécessité de la soutenir durablement, au bénéfice des victimes, des auteurs et de la cohésion sociale sur le territoire.



Pôle Prévention Insertion

Ateliers Chantiers d'Insertion (ACI)

Liaisons douces · Vélo Services · Roul'vers · La Récolte du Val-d'Oise

Présentation du Pôle Insertion

Le Pôle Insertion de la Sauvegarde du Val d'Oise regroupe quatre Ateliers Chantiers d'Insertion (ACI) opérant sur des supports d'activité complémentaires : espaces verts et liaisons douces, réparation et animation vélo, transport de personnes et de plis administratifs, et vente de produits alimentaires de qualité. Chaque ACI accueille des salariés en parcours d'insertion sous contrat à durée déterminée d'insertion (CDDI), encadrés par des équipes techniques et des chargés d'insertion professionnelle (CIP).

Le pôle s'inscrit dans un réseau dense de prescripteurs (France Travail, missions locales, service de prévention, SPIP) et de partenaires opérationnels (collectivités, associations, entreprises).

Fiche d'identité

Adresse principale	53, rue Francis Combe – 95000 Cergy
Agréments	ACI conventionnés par la DRIEETS – Code du Travail art. L5132-5 à L5132-15
Capacité autorisée	34 ETP en insertion au 31/10/2025
Public accompagné	Personnes éloignées de l'emploi : jeunes -26 ans, bénéficiaires RSA, demandeurs d'emploi, publics QPV, personnes sous main de justice
Financement principal	DREETS / CD 95 / Collectivités locales / Fonds propres activités

Faits marquants 2025

5 000 vélos réparés au 31/10/2025 par Vélo Services (5 500 sur l'ensemble 2024). Forte activité de transport Roul'vers : 7 254 transports CCVO3F et 3 128 transports Haut Val d'Oise au 31/10. Taux de sortie global positif à 45 % avec 60 % pour Roul'vers et 50 % pour Vélo Services. Participation aux forums emploi de Cergy (oct. 2025) et Magny-en-Vexin (mars 2025).

01 Activité 2025 — Chiffres clés globaux

86	39	45 %	4
Salariés en insertion (31/10)	Sorties enregistrées	Taux de sortie positif	Structures ACI actives

Répartition du public par structure

Indicateur	Liaisons douces	Vélo Services	Roul'vers	La Récolte
Salariés en insertion	26	18	31	11
Dont < 26 ans	62 %	72 %	63 %	64 %
Dont femmes	4 %	6 %	17 %	45 %
Dont allocataires RSA	19 %	22 %	20 %	18 %
Dont QPV	23 %	40 %	37 %	36 %
Sorties positives	41 %	50 %	60 %	20 %

Profil global du public — 86 salariés

Caractéristiques

- 63 % moins de 26 ans (54 personnes) / 37 % plus de 26 ans (32 personnes)
- 86 % hommes / 14 % femmes
- 21 % allocataires RSA (18 personnes)
- 31 % issus de QPV (27 personnes)
- Principales villes : Cergy (22), Pontoise (19), Éragny (8), Jouy-le-Moutier (7)

Problématiques & prescripteurs

- Administratif (58) — Logement (34) — Mobilité (32) — Justice (23) — Santé/Addiction (22)
- France Travail : 31 % des orientations
- Service Prévention Sauvegarde : 27 %
- Mission Locale Cergy : 21 %

Sorties globales — 39 sorties au 30/10/2025

Type de sortie	Nb
CDI / CDD + 6 mois (sorties positives)	2
CDD – 6 mois	6
Formation	3
Intérim / Création d'entreprise	2
En recherche d'emploi	14
Fin de période d'essai	4
Détention	2
Déménagement / Fin de carrière / Militaire / Pas de nouvelles	6

02 Analyse par structure

A. Liaisons douces & accessibilité

Interventions sur des chantiers d'espaces verts et de liaisons douces pour les communes de Vauréal et Boissy-l'Aillerie, le Conseil Départemental, EFFIA, VEOLIA, le Syndicat mixte Seine Ouest, le Syndicat d'Assainissement de la Vallée de l'Oise Sud et les services de la Sauvegarde 95.

Équipe : 3 encadrants techniques (Jean-Paul Chanial, François-Xavier Clarenc, Amadou Sow) — CIP : Afef Chekir, Akila Sahli, Frédéric Férez.

Profil — 26 salariés

- 62 % < 26 ans — 4 % femmes — 19 % RSA — 23 % QPV
- Principales villes : Cergy (10), Pontoise (6), Éragny (3)
- Problématiques : Administratif (18), Mobilité (17), Justice (16), Logement (14)
- Orienteurs : France Travail 31 %, Service Prévention 23 %, Mission Locale 15 %

Sorties — 41 % positives

- 14 sorties enregistrées / 12 prises en compte
- 4 en recherche d'emploi, 3 fins de période d'essai, 2 détentions, 2 fins de carrière
- Point de vigilance : proportion élevée de sorties sans issue directe, à corréler avec problématiques justice (16) et mobilité (17)
- Perspective : recherche d'activités hivernales pour maintenir l'emploi du temps

B. Vélo Services

Réparation de vélos, animations et recyclage. Équipe : Benoît Sauve (coordinateur), Driss Saidi (encadrant), Roméo Passave (mécanicien) — CIP : Afef Chekir, Akila Sahli.

Activité atelier 2025 (au 31/10)	
Vélos réparés	5 000 (vs 5 500 sur l'année 2024 entière)
Demi-journées d'animation	250 (vs 245 sur 2024)
Animations SNCF	72 (vs 75 sur 2024)
Animations bailleurs / villes	70 (40 + 30)
Interventions écoles maternelles Cergy	54 dans 27 écoles
Déchets vélos recyclés (depuis juin 2023)	35 tonnes
Vélos collectés (depuis janvier 2025)	700
Vélos remis en état et revendus	450

Profil — 18 salariés

- 72 % < 26 ans — 6 % femmes — 22 % RSA — 40 % QPV (taux le plus élevé du pôle)
- Principales villes : Pontoise (4), Cergy (3), Jouy-le-Moutier (2)
- Orienteurs : SPS 28 %, Mission Locale Cergy 28 %, France Travail 22 %

Sorties — 50 % positives

- 10 sorties / 10 prises en compte
- 3 CDD < 6 mois, 2 fins de période d'essai, 1 CDI/CDD+6 mois, 1 formation
- Taux le plus élevé (avec Roul'vers) parmi les structures à volume significatif
- Perspectives : nouveaux locaux 2026, partenariat Hyboobike, hausse animations

C. Roul'vers

Transport de personnes âgées ou à mobilité réduite et de plis administratifs. Coordinatrice : Aurélie Legluher — CIP : Frédéric Férez.

Activité transport 2025 (au 31/10)	
Transports CCVO3F	7 254 transports de personnes âgées en situation de précarité ou à mobilité réduite
Transports Haut Val d'Oise	3 128 (communes : Beaumont-sur-Oise, Persan, Mours, Bernes-sur-Oise, Bruyères-sur-Oise, Champagne-sur-Oise, Ronqueroles, Nointel)
Plis administratifs CCVO3F	L'Isle-Adam, Parmain, Chauvry, Béthemont, Villiers-Adam, Nerville-la-Forêt, Mériel, Méry/Oise, Presles

Profil — 31 salariés

- 63 % < 26 ans — 17 % femmes — 20 % RSA — 37 % QPV
- Principales villes : Cergy (6), Pontoise (6), Éragny (5), Vauréal (3)
- Problématiques : Administratif (19), Logement (14), Justice (7)

Sorties — 60 % positives (meilleur taux du pôle)

- 10 sorties / 10 prises en compte
- 3 formations, 2 créations d'entreprise, 1 CDI/CDD+6 mois, 1 CDD<6 mois
- Lié à l'ancienneté des partenariats et à la valorisation du permis de conduire
- Perspectives : déménagement 2026, verdissement de la flotte automobile

D. La Récolte du Val-d'Oise

Vente de produits alimentaires de qualité. Mission sociale : alimentation de qualité pour habitants de QPV, étudiants précaires et enfants en foyer. Coordinatrice : Sandra Tastet — CIP : Frédéric Férez, Akila Sahli.

Villes	Événements 2025
Pontoise	16
Vauréal	13
Éragny	11
Cergy	8
Jouy-le-Moutier	5
Événements exceptionnels	Festival des jeux et Gratiferia (Vauréal) — Lanterne Givrée au Collectif La Lanterne (Cergy)

Profil — 11 salariés

- 64 % < 26 ans — 45 % femmes (ratio le plus équilibré du pôle)
- 18 % RSA — 36 % QPV
- Orienteurs : France Travail 34 %, Service Prévention 33 %, Mission Locale 22 %

Sorties — 20 % positives

- 5 sorties / 5 prises en compte
- 4 en recherche d'emploi, 1 CDD < 6 mois
- Structure la plus récente : accompagnement à renforcer
- Perspectives : déménagement 2026, développement des marchés itinérants

03 Accompagnement et formation

Ateliers collectifs des CIP

Atelier	Contenu
Atelier Travail	Débat sur les représentations du travail, lecture de bulletins de salaire, droits et devoirs
Atelier Recherche d'emploi	Techniques de recherche, CV, simulation d'entretien
Atelier France Travail	Actualisation, construction et mise à jour du profil numérique
Atelier Logement	Recherche de logement en partenariat avec l'ARS 95
Atelier Santé / Nutrition / Addiction	En partenariat avec le CODES 95

Formations individuelles et certifiantes

Formation	Liaisons douces	Vélo Services	Roul'vers / La Récolte
Permis de conduire B	8 salariés — 0 obtention	2 salariés	En cours
Formation SST	8 salariés	3 salariés	4 Roul'vers + 4 La Récolte

Ouverture au monde du travail

- Forum Emploi de l'Agglomération de Cergy (octobre 2025) : Liaisons douces 5 salariés, Vélo Services 4, Roul'vers 2, La Récolte 2.
- Forum Emploi de Magny-en-Vexin (mars 2025) : 2 salariés de Liaisons douces.

04 Partenariats opérationnels

Partenaire	Structure	Nature de la collaboration
France Travail	Toutes	Principal prescripteur (31 %) — accompagnement et suivi des sorties
Service de Prévention Sauvegarde	Toutes	27 % des orientations — synergie interne forte
Mission Locale de Cergy / AVEC	Toutes	21 % des orientations — publics jeunes — relais emploi
CCHVO / CCV3F	Roul'vers	Transport de personnes âgées et de plis administratifs
Association Moulin du Pont Rû	Roul'vers	Transport de jeunes et femmes victimes de violence — depuis 4 ans
SNCF	Vélo Services	72 animations au 31/10 — contrat d'animation vélo
Conseil Départemental du Val d'Oise	Liaisons douces	Prestation espaces verts — partenaire institutionnel

Partenaire	Structure	Nature de la collaboration
ARS 95 / CODES 95	Toutes	Ateliers logement, santé, nutrition, addiction
SPIP / SAS MAVO / Espérer 95	Toutes	Orientation des publics sous main de justice

05 Perspectives et objectifs 2026

Objectif	Actions prévues	Indicateur
Réorganisation du Pôle	Recrutement d'une nouvelle CIP — redéfinition des périmètres d'accompagnement	Prise de poste S1 2026
Équilibrage des publics	Objectif 50 % jeunes / 50 % + 26 ans	Répartition mesurée trimestriellement
Améliorer sorties La Récolte	Renforcer accompagnement CIP, développer liens entreprises locales	Taux sortie positive > 40 %
Formations en langue française	Partenariat organismes FLE, intégration ateliers CIP	Bénéficiaires > 10
Déménagements Vélo Services et Roul'vers	Identification et sécurisation de nouveaux locaux	Bail signé avant fin 2026
Verdissement flotte Roul'vers	Étude coût/bénéfice, appels à projets, renouvellement progressif	Part véhicules verts > 20 %
Partenariat Hyboobike	Convention de partenariat — modalités de collaboration technique	Convention signée S1 2026
Développer La Récolte	Nouveaux sites, augmentation marchés, nouveaux partenaires	Événements > 60 en 2026

> Priorité transversale 2026 : maintenir la dynamique d'accompagnement individualisé tout en développant les ateliers collectifs ; intensifier les liens avec France Travail et les missions locales pour fluidifier les sorties positives ; poursuivre la démarche de verdissement des activités (flotte, alimentation durable, vélo) en cohérence avec les valeurs de l'association.

L'année 2025 confirme le rôle essentiel du Pôle Insertion dans l'accompagnement des personnes éloignées de l'emploi sur le territoire du Val d'Oise. La diversité des supports d'activité — espaces verts, vélo, transport, alimentation — offre des parcours adaptés à des publics aux profils variés, avec un taux de sortie positif global de 45 % qui témoigne de l'efficacité de l'accompagnement socioprofessionnel.

LE COMITE CONSULTATIF D'ETHIQUE

Constitué de salariés de la Sauvegarde provenant des services de prévention spécialisée, d'hébergement, d'accueil familial, et de milieu ouvert, le comité consultatif d'éthique est également composé de deux membres du Conseil d'Administration de l'Association, d'une adhérente et de personnalités extérieures (juriste, philosophe).
Le nombre de personnes y participant évolue, à l'image des équipes qui connaissent des départs et arrivées, selon la dynamique de l'emploi en travail social.

Les personnes accompagnées ne sont actuellement plus représentées au comité éthique, mais ceci reste une volonté forte de notre instance.
.

Pour saisir le comité d'une question éthique, une adresse mail est dédiée cce@sauvegarde95.fr

Pour intégrer le comité, envoi d'une candidature à la même adresse cce@sauvegarde95.fr

L'année 2025 s'est déroulée dans la continuité des années précédentes avec la poursuite des comités ouverts.
En juin 2025, le débat portait sur la représentation des usagers et du public envers les professionnels de la protection de l'enfance avec la question « faut-il adapter nos pratiques face à la méfiance grandissante ? ».
A ce débat. 19 personnes dont 14 salariés ont participé à ce comité ouvert en présentiel et en visio.

Comités ouverts depuis 2022
28/03/2022, Le pass sanitaire en éthique et en pratique
19/09/2022, utilisation des outils numériques
28/03/2023, la relation éducative
15/01/2024, accords et désaccords
18/11/2024, l'intérêt de l'enfant
30/06/2025, adapter nos pratiques face à la méfiance grandissante ?

Lors de ces comités ouverts, 20 à 30 personnes, selon les sujets traités, débattent de la question posée ce qui génère des discussions à partir de situations ou d'expériences vécues débats où l'apport de chacun des services de l'association constitue une vraie richesse qui nourrit le groupe de points de vue différents et d'éclairages nouveaux.

Le prochain comité ouvert est prévu pour février 2026 et posera la question de l'accompagnement à la sexualité en institution.

Le comité en actions et en chiffres

5 réunions plénières
De 1 à 2 comités ouverts par an
Participation d'1 membre du comité éthique au Conseil de famille des pupilles de l'état
Préparation d'un comité ouvert pour février 2026.
Lancement d'un nouvel appel à candidatures pour intégrer le Comité Consultatif d'Ethique.
10 membres réguliers aux séances plénières dont 7 salariés, 1 administrateur et 2 personnes extérieures
1 nouvelle candidature en 2025

Bilan CSE Central - année 2025

En 2025, le CSE Central s'est réuni à six reprises dont une fois dans le cadre d'un CSE Central extraordinaire. Comme à l'accoutumé, les échanges entre le Président du CSEC et la secrétaire de l'instance ont permis d'arrêter des ordres du jour de façon conjointe. Les différentes commissions se sont réunies à plusieurs reprises. Chaque réunion a fait l'objet d'un compte-rendu présenté en CSE Central, puis intégrer au PV rédigé par la secrétaire du CSE Central.

La secrétaire du CSE Central souligne la fluidité des échanges avec le Président du CSE Central et le lien de confiance établit entre les élus et la Direction Générale. Les différents sujets abordés ont fait l'objet de discussions constructives et enrichissantes.

Le CSE Central a été mis en place en 2019. Un accord avait alors été mis en place afin que les mandats des élus soient pour une durée de trois ans. Les élections étaient prévues pour novembre 2025 et les élus ont souhaité que cet accord soit réévalué afin que les mandats puissent être établis sur une durée de quatre ans comme le prévoit l'article L.2314-33 du code du travail.

Le 3 juillet 2025, un accord a été signé entre le Directeur Général et la Déléguée Syndicale afin de proroger les mandats des élus pour une année.
Par ailleurs, durant cette année de fonctionnement, de nombreux sujets ont pu être évoqués comme, entre-autre : la mise en place de l'attestation d'honorabilité, des questions relatives aux traitements des salaires des assistants familiaux, des problèmes relevés sur les bulletins de paies, des questions sur le comptage des horaires en lien avec la mise en place de la semaine à 4 jours ou la quinzaine à 9 jours, la question de la nomination d'un référent harcèlement, inclusion et autonomie.

Des échanges ont permis de trouver des solutions à des difficultés remontées.

Par ailleurs, lors de ces réunions, le Président du CSE Central a présenté aux élus :

- Le Plan de développement des Compétences 2025 pour lequel les élus ont donné un avis favorable.
- Le résultat du score EGAPRO de l'association avec une explication détaillée.
- La Présentation et consultation des comptes arrêtés 2025 pour lesquels les élus ont donné un avis favorable.

Il a également tenu les élus informés des mouvements de personnel au sein du CODIR.

La liste des sujets abordés n'est pas exhaustive et beaucoup d'autres points ont pu être soulevés et discutés. Les différentes commissions se sont également réunies à raison de deux réunions par an par commission. Chacune de ces réunions ont fait l'objet d'un compte rendu qui a été intégré au PV du CSE central. Pour exemple, les élus de la CSSCT travaillent sur le thème du « bien-être au travail » et souhaitent élaborer un questionnaire en ce sens. Un projet est également en cours de réflexion afin de réfléchir sur des axes de travail dans le cadre de la prévention des risques routiers.
De manière générale, cette année de fonctionnement a été source : D'échanges enrichissants entre le Président de l'instance et les élus, de réflexions communes en vue de favoriser de bonnes conditions de vie au travail pour les professionnels, d'explications claires de la part du Président du CSE Central lors de la présentation des comptes arrêtés, du PDC, … ce qui permet aux élus d'apporter des réponses aux salariés en fonction des questions et des besoins exprimés.
Enfin, chaque réunion fait l'objet d'un procès-verbal, transmis aux salariés par le biais des boîtes mails mais également disponible sur le serveur T de l'association. Ces PV sont consultables par tous et les élus restent à la disposition des salariés en cas de besoin.

Florence SCHIREFF
Secrétaire du CSE Central et Déléguée Syndicale

Bilan Social 2025

1 | Effectif de l'Association

Au 31 décembre 2025

377
Collaborateurs
374 en 2024

348,93
ETP Total
343,17 en 2024

309
CDI
305 en 2024

Répartition par service

Service	Effectif	ETP
Milieu Ouvert	133	122,02 ETP
SPS	44	41,64 ETP
Insertion (ACI, auto -école)	62	53,11 ETP
SAF	50	48,87 ETP
DHAE	50	47,75 ETP
Justice Évaluation	28	25,54 ETP
Siège	10	10,00 ETP

CDD

68 collaborateurs
(69 en 2024)

58,30 ETP dont 37,20 ETP
de contrats aidés

2 | Données relatives au personnel

Répartitions au 31 décembre 2025

Répartition par sexe

Femmes : 266 collaboratrices — 250,72 ETP

Hommes : 111 collaborateurs — 98,21 ETP

Temps de travail

Temps plein : 288 (CDI : 266 · CDD : 22)

Temps partiel : 89 (CDI : 43 · CDD : 46)

Catégorie professionnelle

Femmes cadres : 48 · Femmes non -cadres : 218

Hommes cadres : 17 · Hommes non -cadres : 94

Index égalité F/H 2025 : **84 / 100**

Répartition par âge

< 30 ans	98
30–50 ans	178
> 50 ans	101

3 | Recrutements et départs

CDI — Exercice 2025

61
Recrutements CDI
59,64 ETP · dont 11 cadres

19,40%
Taux de rotation
Turn-over CDI

60
Départs CDI
vs 24,92% en 2024

Motifs de départ

Démissions	53.3%	53,52% en 2024
Licenciements	21.7%	12,68% en 2024
Ruptures conventionnelles	6.7%	9,86% en 2024
Rupture période d'essai	13.3%	19,72% en 2024
Retraites	3.3%	4,23% en 2024
Décès	1.7%	2,82% en 2024

Turn-over cadres CDI : 18,75% (19,83% en 2024) · Non-cadres CDI : 15,30% (26,11% en 2024)

4 Obligation d'Emploi des Travailleurs Handicapés (OETH)

Exercice 2025

17

salariés RQTH

(18 en 2024)

Répartition par pôle



Contribution OETH 2025

Montant en cours de détermination

5 Absentéisme

Répartition des absences 2025

766

Absences totales

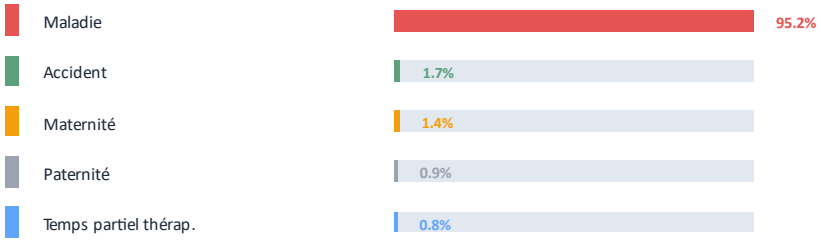
Tous motifs confondus

95,2%

des absences sont liées à la maladie

Tendance à surveiller

Motifs d'absence



6 Formation professionnelle

Exercice 2025 — 60 formations réalisées

60

Formations

Identique à 2024

231

Salariés formés

213 en 2024

5 638

Heures de formation

5 995 en 2024

41

Stagiaires accueillis

Apprentis inclus

Typologies de formations

42 formations collectives

(46 en 2024)

Formation intra-association — groupes

18 formations individuelles

(14 en 2024)

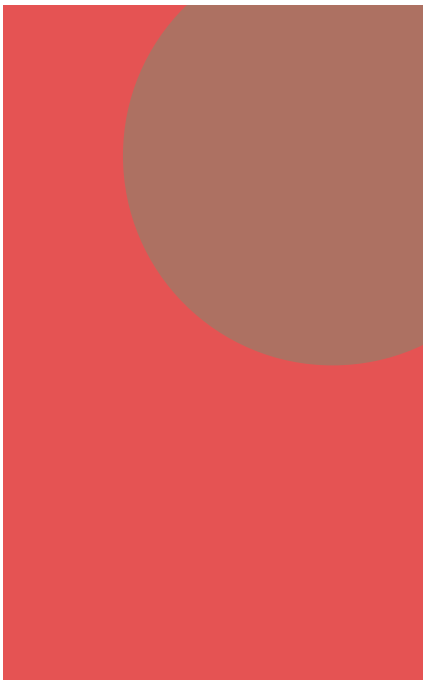
Parcours individuels – VAE, diplômes...

Accueil de stagiaires et apprentis

19	Stagiaires gratifiés
18	Stagiaires non gratifiés
4	Apprentis

Conclusion

- Les effectifs 2025 sont globalement stables par rapport à 2024.
- Le turn-over est en nette baisse (19,40% vs 24,92% en 2024).
- L'absentéisme reste dominé par les arrêts maladie (95,2%).
- L'effort de formation se maintient à un niveau comparable.
- L'accueil de 41 stagiaires et apprentis témoigne de l'engagement en faveur de l'insertion.



Bilan Social 2025

Ce rapport annuel est le témoignage collectif de l'engagement de la Sauvegarde du Val d'Oise au service des enfants, des familles et des jeunes du département.

Une association en mouvement